

IDRA 4024

Code 021725 - 24,00 kW

Chaudière gaz de cheminée type B_{11BS}

Catégorie II _{2E+ 3+} (gaz naturel et gaz de pétrole liquéfiés)

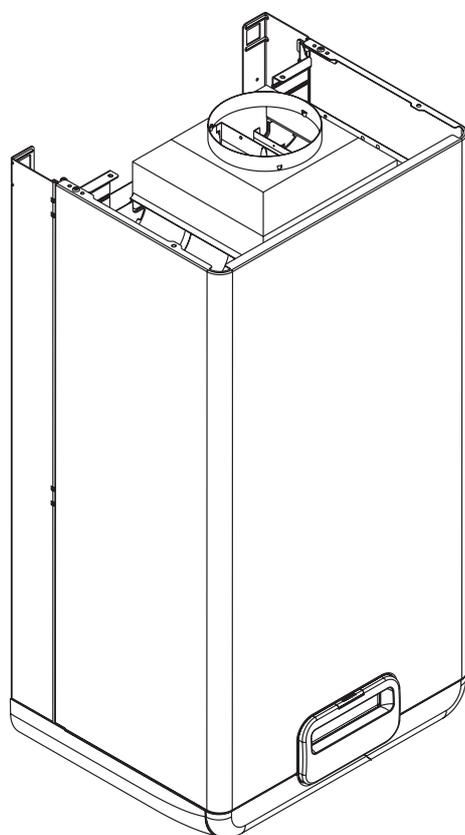
IDRA 4024 VMC

Code 021726 - 24,00 kW

Evacuation des produits de combustion VMC

Conforme à la norme française NF D 35.337

FR: Catégorie I _{2E+} (gaz naturel)



atlantic franco belge

RECOMMANDATIONS

PRESENTATION DU MATERIEL

INSTRUCTIONS POUR L'INSTALLATEUR

INSTRUCTIONS POUR L'UTILISATEUR

PIÈCES DÉTACHÉES

CONDITIONS DE GARANTIE

Document n° 1248-2
Edition 12/06

Notice de référence

destinée au
professionnel et à
l'utilisateur
à conserver
par l'utilisateur
pour consultation
ultérieure

Société Industrielle de Chauffage
BP 64 - 59660 MERVILLE - FRANCE
Téléphone: 03.28.50.21.00
Fax: 03.28.50.21.97
RC Hazebrouck
Siren 440 555 886
Matériel sujet à modifications sans
préavis.

Document non contractuel.

Cet appareil est conforme:

- aux directives gaz 90/396/CEE et rendement 92/42/CEE selon les normes EN 625, EN 297 (version cheminée), EN 483 (version ventouse)
- à la directive basse tension 73/23/CEE selon la norme EN 60335-1
- à la directive compatibilité électromagnétique 89/336/CEE



0694

51BR3183 (Idra 4024)

51BR3185 (Idra 4024 VMC)

Dans certaines parties de cette notice les symboles suivants sont utilisés:



ATTENTION = indique les actions demandant une attention particulière et une préparation adéquate



INTERDIT = indique les actions qui NE DOIVENT ABSOLUMENT PAS être exécutées

SOMMAIRE

1 RECOMMANDATIONS	page	4
2 PRESENTATION DE L'APPAREIL	page	4
2.1 Colisage	page	4
2.2 Accessoires	page	4
2.3 Caractéristiques générales	page	5
2.3.1 Dimensions	page	5
2.3.2 Pression disponible à la sortie de la chaudière	page	5
2.3.3 Données techniques	page	6/7
2.4 Principe de fonctionnement	page	8
2.4.1 Dispositifs de sécurité	page	8
2.4.2 Eléments fonctionnels	page	9
2.4.3 Tableau de commande	page	10
2.4.4 Circuit hydraulique	page	11
3 INSTRUCTION POUR L'INSTALLATEUR	page	12
3.1 Conditions réglementaires d'installation et d'entretien	page	12
3.2 Prescriptions d'implantation	page	12
3.2.1 Local d'implantation	page	12
3.2.2 Raccordement au conduit d'évacuation	page	12
3.3 Raccordements hydrauliques	page	12
3.3.1 Recommandations et traitement des circuits eau	page	12
3.3.2 Montage de la platine de préaccordement	page	13
3.3.3 Montage du cache tuyauterie	page	13
3.3.4 Collecteur d'évacuation	page	14
3.4 Raccordement gaz	page	14
3.5 Raccordements électriques	page	14
3.5.1 Branchement des accessoires 230 V	page	14
3.5.2 Branchement basse tension	page	15
3.5.3 Schéma électrique	page	16
3.6 Remplissage de l'installation	page	17
3.7 Vidange de l'installation	page	17
3.8 Vérifications et mise en service	page	17
3.9 Changement de gaz	page	19
3.10 Configuration des paramètres	page	20
3.10.1 Accès aux programmes de modification	page	20
3.10.2 Modification des paramètres	page	20
3.10.3 Liste des paramètres du programme régulation	page	21
3.10.4 Configuration de la régulation sans thermostat d'ambiance	page	21
3.10.5 Configuration de la régulation avec kit plancher chauffant	page	21
3.10.6 Configuration ballon séparé	page	21
3.11 Réglages	page	21
3.11.1 Liste des paramètres du programme réglages	page	22
3.11.2 Configuration des paramètres lors d'un changement de gaz	page	22
3.11.3 Réglages des maxi et mini vanne gaz	page	23
3.12 Entretien	page	23
3.12.1 Programme d'entretien périodique	page	23
3.12.2 Entretien des différents circuits	page	23
4 INSTRUCTION POUR L'UTILISATEUR	page	24
4.1 Première mise en service	page	25
4.2 Mise en route de la chaudière	page	25
4.2.1 Modes de fonctionnement	page	25
4.2.2 Mise en service de la chaudière	page	26
4.2.3 Affichage informations	page	27
4.3 Arrêt de l'appareil	page	27
4.4 Vidange de la chaudière	page	28
4.5 Anomalies de fonctionnement	page	28
4.6 Entretien	page	29
5 PIECES DETACHEES	page	30
6 CONDITIONS DE GARANTIE	page	35

1 RECOMMANDATIONS

- ⚠ Les chaudières produites dans nos ateliers sont fabriquées en soignant particulièrement chaque composant de façon à protéger l'utilisateur et l'installateur contre tout risque d'accident. Nous recommandons donc au personnel qualifié de faire très attention aux branchements électriques lors de chaque intervention (fils correctement raccordés sur les différents borniers).
- ⚠ Ce manuel d'instruction fait partie intégrante de la chaudière : s'assurer que l'appareil en soit toujours équipé, même en cas de cession à un autre propriétaire ou utilisateur, ou en cas de transfert sur une autre installation.
- ⚠ L'installation de la chaudière et toutes les opérations d'assistance et d'entretien doivent être exécutées par un professionnel qualifié.
- ⚠ Il est conseillé à l'installateur d'instruire l'utilisateur sur le fonctionnement de l'appareil et sur les règles fondamentales de sécurité.
- ⚠ Cette chaudière doit être destinée à l'usage pour lequel elle a été conçue. Le constructeur exclut toute responsabilité contractuelle et extra contractuelle pour dommages causés à des personnes, animaux ou choses, dues à des erreurs d'installations, de réglage ou d'entretien causés par un usage impropre.
- ⚠ Après avoir retiré l'emballage, s'assurer de l'intégrité et du bon état de son contenu. En cas de non correspondance, prière de s'adresser au revendeur qui a fourni l'appareil.
- ⚠ La soupape de sécurité de l'appareil doit être raccordée à l'égout via un collecteur approprié. Le constructeur de l'appareil n'est pas tenu responsable des dommages éventuels causés par le déclenchement de la soupape.
- ⚠ Les ouvertures d'aération sont indispensables pour une combustion correcte.
- ⚠ Durant l'installation, il est nécessaire d'informer l'utilisateur que:
 - en cas de fuite d'eau, il faut fermer l'alimentation hydraulique et avertir le professionnel assurant le suivi de l'installation
 - il doit vérifier régulièrement que la pression de l'eau

- de l'installation hydraulique soit comprise entre 1 et 1,5 bar. En cas de nécessité, il doit faire intervenir le professionnel assurant le suivi de l'installation
- en cas de non utilisation de la chaudière durant une longue période, il est conseillé de fermer l'alimentation du gaz ainsi que l'interrupteur général électrique. S'il y a risque de gel, il faut vidanger la chaudière et l'installation, ou consulter le professionnel assurant le suivi pour l'insertion d'un produit antigel
- l'entretien de la chaudière doit être exécuté au moins une fois par an par le professionnel assurant le suivi.

En ce qui concerne la sécurité, il est utile de se rappeler que:

- ⊖ l'usage de la chaudière est déconseillé aux enfants ou aux personnes inaptes sans assistance
- ⊖ en cas d'odeur de gaz, ne pas fumer. Eviter toute flamme nue ou formation d'étincelles (interrupteurs électriques...). Aérer la pièce en ouvrant portes et fenêtres et fermer le robinet d'alimentation gaz
- ⊖ ne pas toucher la chaudière pieds nus ou avec des parties du corps mouillées ou humides
- ⊖ avant d'exécuter les opérations d'entretien et de maintenance, débrancher électriquement la chaudière en appuyant sur la touche  jusqu'à ce que l'afficheur montre "- -" et en coupant l'interrupteur bipolaire placé sur l'alimentation électrique de l'appareil
- ⊖ il est interdit de modifier les dispositifs de sécurité ou de réglage sans l'autorisation ou les indications du constructeur
- ⊖ ne pas tirer, détacher ou tordre les câbles électriques sortant de la chaudière même si cette dernière est débranchée du réseau d'alimentation électrique
- ⊖ ne pas boucher ou réduire les dimensions des ouvertures d'aération du local où l'appareil est installé
- ⊖ ne jamais laisser des récipients et des substances inflammables dans le local où l'appareil est installé.

2 PRESENTATION DU MATERIEL

2.1 Colisage

La chaudière est livrée en 2 colis:

- 1 colis chaudière
- 1 colis platine de pré raccordement (code 073306)

2.2 Accessoires

- Kit propane,
- Sonde extérieure,
- Kit plancher chauffant,
- Dosseret écarteur pour passage des tuyauteries à l'arrière de la chaudière,
- Thermostats d'ambiance simple ou programmable,
- Filtre pour installation.

2.3 Caractéristiques générales

2.3.1 Dimensions

Nota: dans le cas d'installation du dossieret écarteur en option, ajouter 32 mm aux dimensions de profondeur.

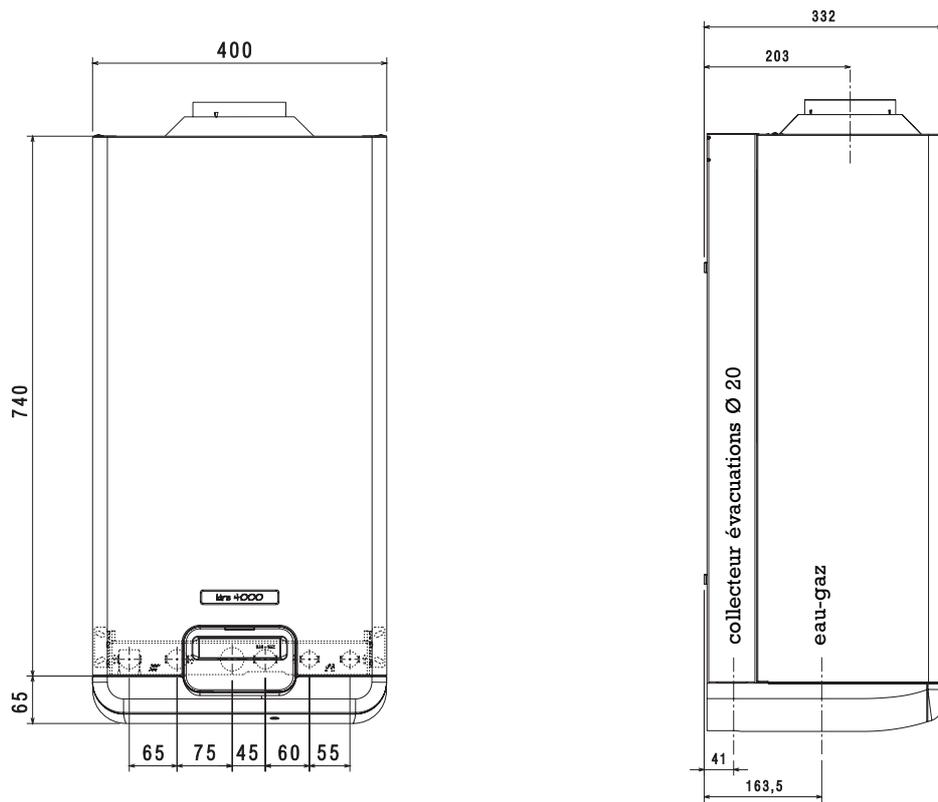
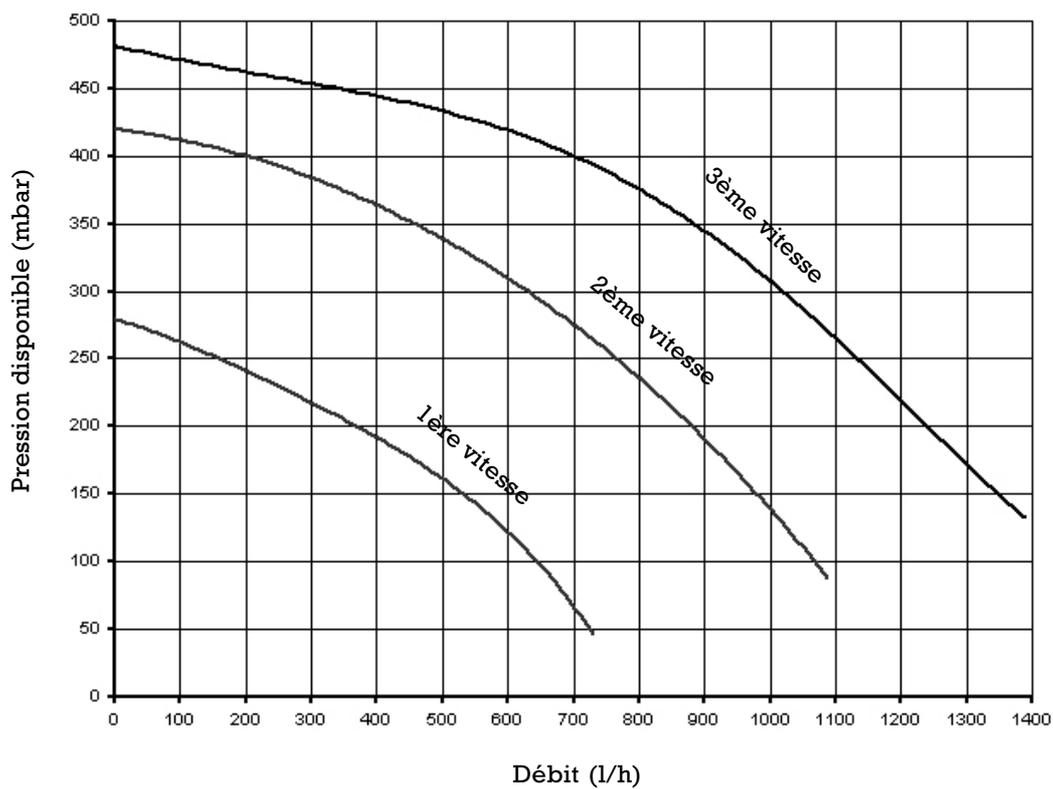


Fig. 2.1

2.3.2 Pression disponible à la sortie de la chaudière



2.3.3 Données techniques

	Idra 4024	Idra 4024 VMC	
Certification			
Catégorie gaz	II _{2E+3+}	I _{2E+}	
Pays	Fr	Fr	
Puissance acoustique	44	44	dB(A)
Classe selon RT 2500	référence	référence	
Classe NOx	2	2	
Généralités			
Débit calorifique nominal chauffage/sanitaire	26,70	26,70	kW
Puissance thermique nominale chauffage/sanitaire	24,00	24,00	kW
Débit calorifique réduit chauffage/sanitaire	10,40	13,00	kW
Puissance thermique réduite chauffage	8,88	11,00	kW
Volume d'extraction nominal du local		104	m ³ /h
Puissance électrique	85	85	W
Tension d'alimentation électrique	230 - 50	230 - 50	V-HZ
Indice de protection	IPX5D	IPX5D	
Rendements			
Utile à la puissance nominale	90,1	90,1	%
Utile à charge partielle 30% à 40°C	91,3	91,3	%
Pertes à l'arrêt (avec ΔT 30K)	173	173	W
Fonctionnement chauffage			
Pression maximale	3	3	bar
Pression minimale	0,25-0,45	0,25-0,45	bar
Contenance en eau du circuit chauffage	2,3	2,3	l
Température maximale	90	90	°C
Plage de réglage du sélecteur T° chauffage	40 - 80	40 - 80	°C
Pression de pompe maximale disponible au débit de	300	300	mbar
	1000	1000	l / h
Capacité vase d'expansion	8	8	l
Pression vase d'expansion	1	1	bar
Pression gaz alimentation			
Pression nominale gaz de Lacq (G20)	20	20	bar
Pression nominale gaz Groningue (G25)	25	25	bar
Pression nominale gaz butane (G30)	28-30	-	bar
Pression nominale gaz propane (G31)	37	-	bar
Raccordements hydrauliques			
Gaz	3/4"	3/4"	Ø
Chauffage	3/4"	3/4"	Ø
Dimensions et poids			
Hauteur	805	805	mm
Largeur	400	400	mm
Profondeur	332	332	mm
Diamètre départ fumées	125	125	mm
Poids	30	30	kg
Débit (G20)			
Débit des fumées	48,169	49,96	Nm ³ /h
Débit d'air	45,492	47,283	Nm ³ /h
Débit massique fumées (maxi)	16,42	17,06	g/s
Débit massique fumées (mini)	15,54	24,95	g/s
Valeurs d'émissions (*) au G20 à débit			
maxi: CO inférieur à	110	120	p.p.m.
CO ₂	6,60	6,35	%
NOx inférieur à	180	160	p.p.m.
Δt° des fumées	122	125	°C
mini: CO inférieur à	90	90	p.p.m.
CO ₂	2,70	2,10	%
NOx inférieur à	140	120	p.p.m.
Δt° des fumées	85	83	°C

* mesures effectuées avec une manchette Ø 125 lg 0,5m temp. eau 80-60°C

PARAMETRES		Gaz naturel		Gaz de pétrole liquéfié	
		G20	G25	G30	G31
Indice de Wobbe inférieur (15°C - 1013 mbar)	MJ / Sm ³	45,67	37,38	80,58	70,69
Pression nominale d'alimentation	mbar	20	25	28-30	37
Pression minimale d'alimentation	mbar	13,5			
Idra 4024					
Nombre d'injecteurs brûleur		12	12	12	12
Diamètre	mm	2 x 0,98	2 x 0,98	0,77	0,77
Diamètre diaphragme	mm	4,80	4,80		
Débit gaz au maxi	Sm ³ / h	2,82	3,28		
	kg/h			2,10	2,07
Débit gaz au mini	Sm ³ / h	1,10	1,28		
	kg/h			0,82	0,81
Pression gaz au brûleur au maxi	mbar	10,70	13,50	28,00	36,00
	mmCE	109,11	137,66	285,52	367,10
Pression gaz au brûleur au mini	mbar	1,90	1,90	4,70	6,10
	mmCE	19,37	19,37	47,93	62,20
Idra 4024 VMC					
Nombre d'injecteurs brûleur		12	12		
Diamètre	mm	2 x 0,98	2 x 0,98		
Diamètre diaphragme	mm	4,80	4,80		
Débit gaz au maxi	Sm ³ / h	2,82	3,28		
Débit gaz au mini	Sm ³ / h	1,38	1,60		
Pression gaz au brûleur au maxi	mbar	10,70	13,50		
	mmCE	109,00	138,00		
Pression gaz au brûleur au mini	mbar	2,60	2,60		
	mmCE	27,00	27,00		

2.4 Principe de fonctionnement

Idra est une chaudière murale du type B11BS assurant le chauffage d'une installation.

Elle peut également fournir de l'eau chaude sanitaire si un ballon réchauffeur séparé est raccordé à la chaudière. Ce ballon peut être géré par la sonde sanitaire fournie avec la chaudière ou par un thermostat ballon classique. La gestion par sonde permet le réglage de la consigne sanitaire directement sur le tableau de commande de la chaudière ainsi que son affichage.

CONFIGURATION A:

chauffage uniquement

CONFIGURATION B:

chauffage + ballon à distance avec thermostat

CONFIGURATION C:

chauffage + ballon à distance avec sonde sanitaire.

Selon la configuration choisie, il est nécessaire de régler le paramètre «mode sanitaire» décrit à la page 22.

Régulation chaudière par microprocesseur:

- modulation électronique de flamme continue en sanitaire et en chauffage,
- progressivité d'allumage automatique et contrôle de flamme par ionisation avec électrode unique,
- contrôle de la continuité des sondes NTC,
- gestion des alarmes et des mises en sécurité,
- diagnostic d'anomalies de fonctionnement par affichage digital,
- possibilité de modifier certains paramètres pour optimiser la régulation de l'installation de chauffe,
- possibilité de réguler un circuit radiateur par sonde extérieure (en accessoire).

Dispositifs de sécurité:

- thermostat limite contrôlant les surchauffes de l'appareil
- soupape de sécurité chauffage à 3 bars,
- capteur de pression n'autorisant pas l'allumage du brûleur en cas de manque d'eau,
- thermostat fumées ou de sécurité VMC (cf. § 2.4.1)

Fonctions de protection:

- **hors gel chaudière:** se déclenche lorsque la température de l'eau descend au-dessous de 6°C (paramètre 62), fonction également active lorsque la chaudière est en veille.
- **dégrippage du circulateur:** 30s toutes les 24 heures

Temporisations cycles chauffage (paramètre 30):

- **ajustement automatique de la puissance maxi chauffage:** après allumage du brûleur, la chaudière fonctionnera à une puissance maxi chauffage réduite durant 15 mn (paramètre 28). Ensuite, si l'installation demande une puissance moindre, la chaudière modulera, si la demande est plus importante, la chaudière passera au maxi.
- **démarrage brûleur:** pour éviter des allumages intempestifs et réduire les trains de chaleur, la chaudière s'arrêtera au moins 3 mn (paramètre 29) entre chaque demande de chauffage et le brûleur démarrera à puissance mini pendant 1,5 mn.

Ajustement automatique de la température chaudière en fonction de la demande du thermostat d'ambiance:

- **fonction AUTO (paramètre 42):** fonction active pour une consigne chauffage comprise entre 55°C et 65°C. Si le thermostat d'ambiance est toujours en demande (contact fermé) après 20 mn de fonctionnement, la température chaudière augmentera automatiquement de 5°C. Si le thermostat d'ambiance est toujours en

demande 20 mn plus tard, la température augmentera encore de 5°C. Le cycle automatique prend fin à l'ouverture du contact thermostat d'ambiance.

- **fonction BOOSTER (paramètre 43):** fonction active sur toute la plage de consigne chauffage. Même principe de fonctionnement que ci-dessus mais l'augmentation de 5°C s'effectuera toutes les 10 mn.

2.4.1 Dispositifs de sécurité

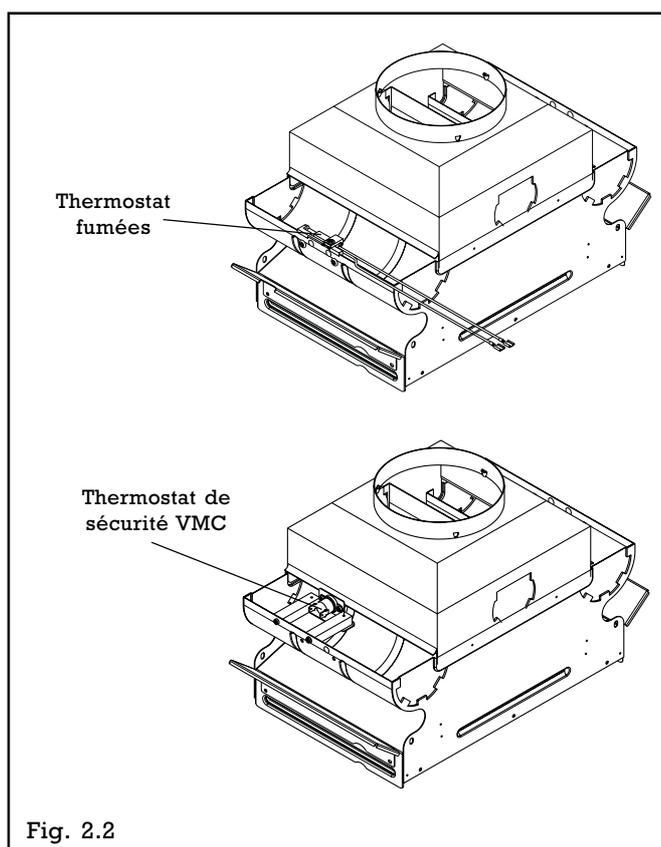
La chaudière est équipée d'un système de contrôle de l'évacuation correcte des produits de combustion (fig. 2.2) qui arrête la chaudière en cas d'anomalie.

Le thermostat fumées n'intervient pas seulement pour un défaut du circuit d'évacuation des produits de la combustion mais aussi à cause des conditions atmosphériques; il est possible donc, après une courte attente, de remettre la chaudière en service en appuyant sur la touche .

En cas de mise à l'arrêt répété de la chaudière par ce dispositif, il est nécessaire de vérifier l'installation (débit d'extraction et conduit) afin de remédier au défaut d'évacuation et prendre les mesures appropriées. **En aucun cas, ce dispositif de sécurité ne doit être mis hors service.**

Ne jamais mettre en service la chaudière si les dispositifs de sécurité ne fonctionnent pas ou s'ils ont été altérés.

Le remplacement des dispositifs de sécurité doit être effectué par un personnel qualifié en utilisant exclusivement les pièces originales du fabricant.



2.4.2 Éléments fonctionnels de la chaudière

Légendes

- 1 Capteur de pression
- 2 Robinet de vidange
- 3 Moteur vanne directionnelle
- 4 Soupape de sécurité chauffage
- 5 Circulateur
- 6 Purgeur automatique
- 7 Electrode allumage et ionisation
- 8 Brûleur
- 9 Thermostat limite ($102\pm 3^{\circ}\text{C}$)
- 10 Sonde NTC primaire
- 11a Thermostat fumées
- 11b Thermostat fumées (VMC)
- 12 Échangeur
- 13 Vase d'expansion
- 14 Transformateur d'allumage
- 15 Manomètre
- 16 Prise de pression
- 17 Vanne gaz
- 18 Collecteur évacuations

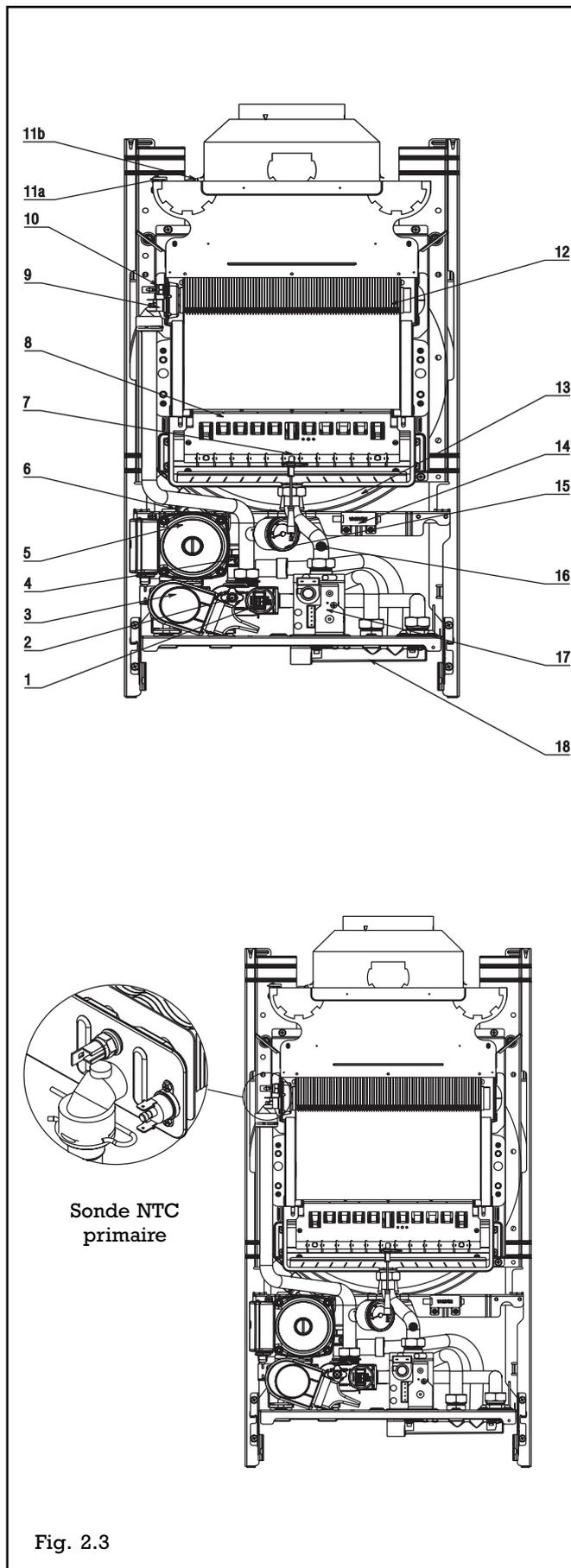
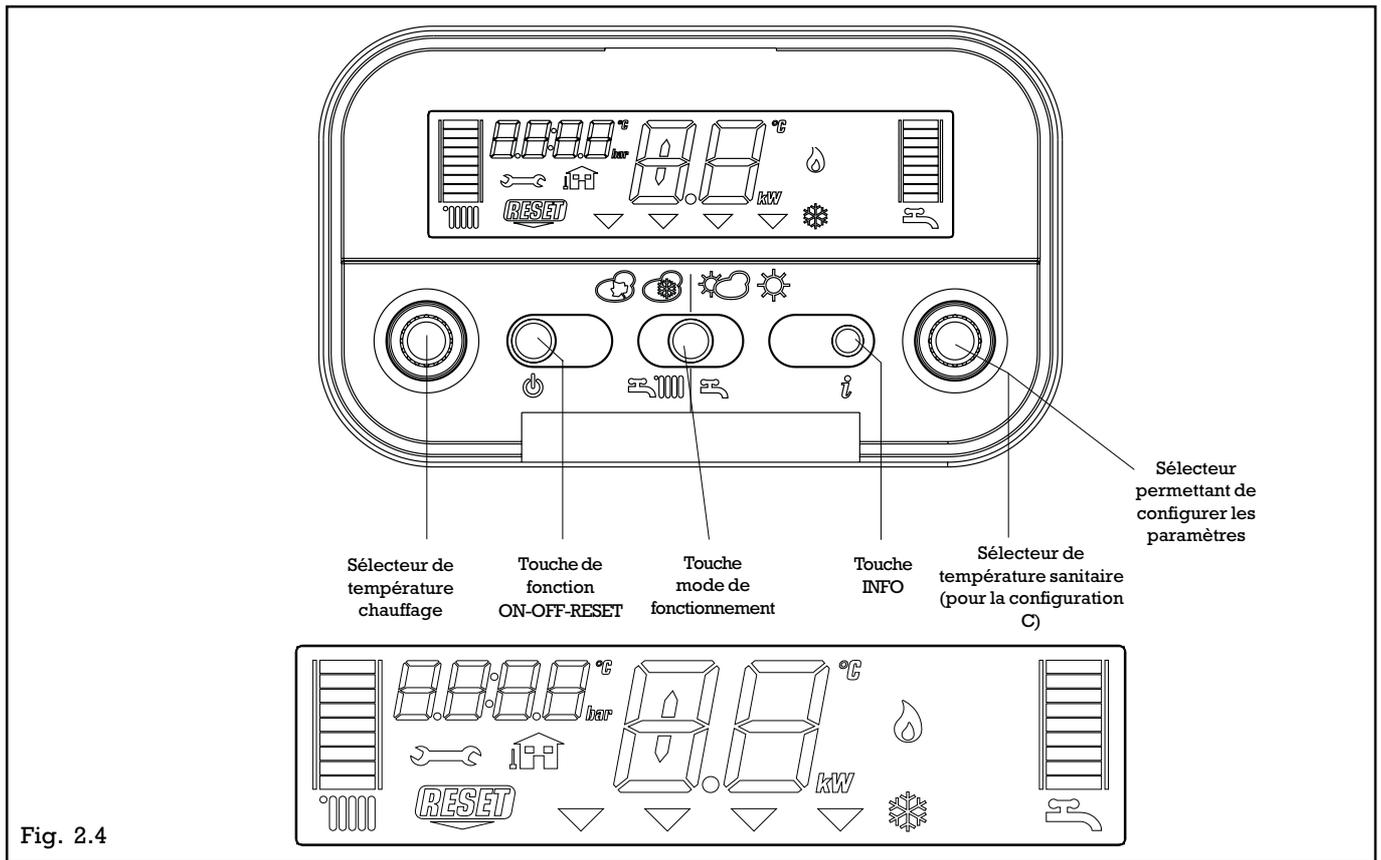


Fig. 2.3

2.4.3 Tableau de commande



Description des commandes

Sélecteur de température chauffage: permet de consigner la valeur de la température de l'eau de chauffage

Sélecteur de température sanitaire (pour la configuration C): permet de consigner la valeur de la température de l'eau sanitaire du ballon séparé

Sélecteur permettant de configurer les paramètres (pour les configurations A, B et C): est utilisé lors des réglages et des programmations.

Touche de fonction

- ON chaudière alimentée électriquement, en attente de demande de fonctionnement (☺ - ☺)
- OFF chaudière alimentée électriquement mais à l'arrêt
- RESET permet de rétablir le fonctionnement après une anomalie de fonctionnement.

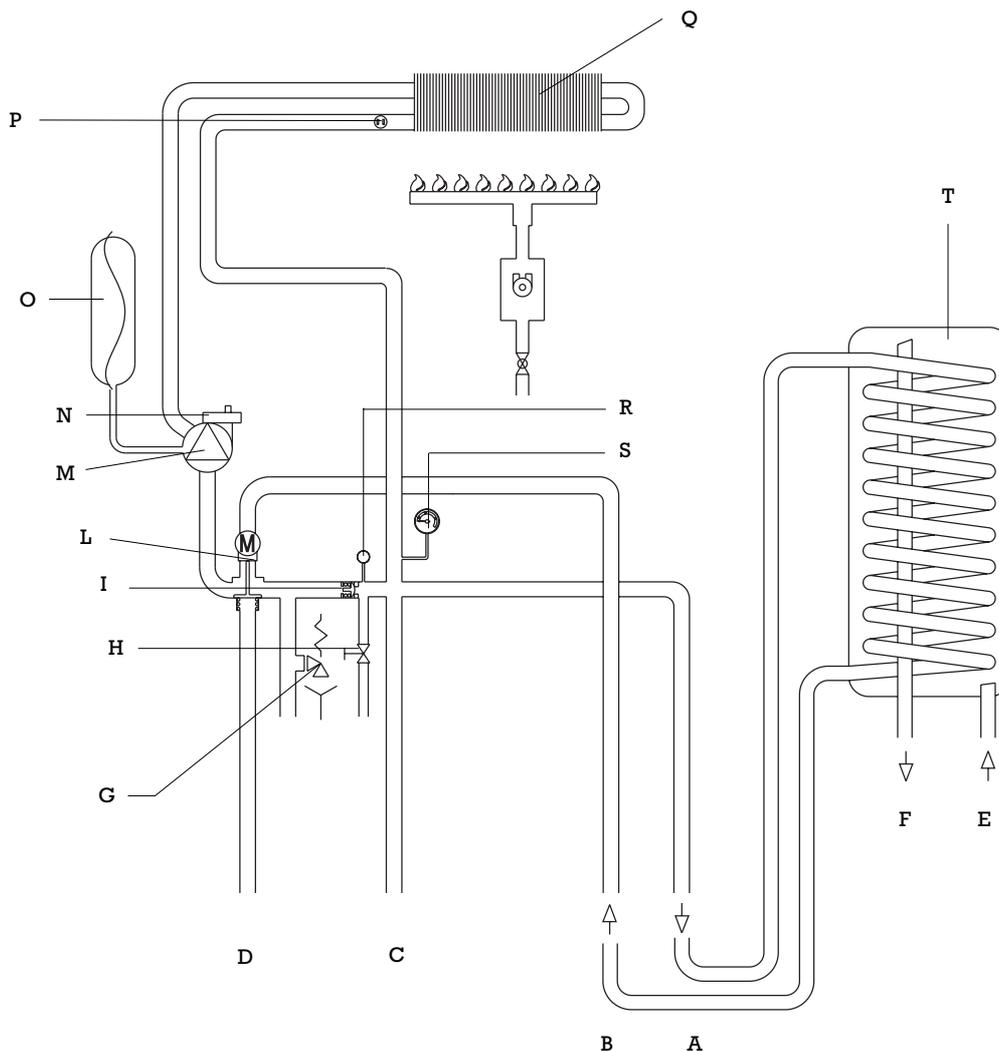
Touche mode de fonctionnement: permet de choisir le mode de fonctionnement adapté à chaque situation (☺ automne - ☺ hiver) (☺ printemps - ☺ été, uniquement avec un ballon raccordé).

Touche Info: permet d'afficher des informations sur l'état de fonctionnement de l'appareil.

Description des icônes

- échelle graduée de la température de l'eau de chauffage avec icône de fonction chauffage
- échelle graduée de la température de l'eau sanitaire (ne s'affiche que dans la configuration C)
- icône de la fonction sanitaire (s'affiche dans les configurations B et C)
- icône anomalie (détaillé en page 28)
- icône réarmement nécessaire (détaillé en page 28)
- valeur de la pression hydraulique
- icône du branchement de la sonde extérieure
- température du chauffage/sanitaire (uniquement pour la configuration C)
ou
anomalie de fonctionnement (par ex. 10 - absence de flamme)
- indicateur de sélection des fonctions (se place en face du type de fonctionnement choisi (☺ automne - ☺ hiver) (☺ printemps - ☺ été, utilisés lorsqu'un ballon est branché)
- icône de fonctionnement du brûleur
- icône de la fonction antigel active.

2.4.4 Circuit hydraulique



- A Départ ballon séparé*
- B Retour ballon séparé*
- C Départ chauffage*
- D Retour chauffage*
- E Entrée eau froide*
- F Sortie eau chaude*
- G Soupape de sécurité chauffage*
- H Robinet de vidange*
- I By-pass automatique*
- L Moteur vanne directionnelle*
- M Circulateur*
- N Purgeur automatique*
- O Vase d'expansion*
- P Sonde NTC primaire*
- Q Echangeur primaire*
- R Capteur de pression*
- S Manomètre*
- T Ballon réchauffeur séparé*

Fig. 2.5

3 INSTRUCTIONS POUR L'INSTALLATEUR

Certificat de conformité

Par application de l'article 25 de l'arrêté du 2 août 1977 modifié et de l'article 1 de l'arrêté modificatif du 5 février 1999, l'installateur est tenu d'établir des certificats de conformité approuvés par les Ministres chargés de la construction et de la sécurité du gaz:

- de modèles distincts (1, 2 et 3) après réalisation d'une installation de gaz neuve
- de modèle 4 après remplacement, en particulier, d'une chaudière par une nouvelle.

3.1 Conditions réglementaires d'installation et d'entretien

• BÂTIMENTS D'HABITATION

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment:

Arrêté du 2 août 1977 et ses modificatifs: Règles Techniques et de Sécurité applicables aux installations de gaz combustible et d'hydrocarbures liquéfiés situées à l'intérieur des bâtiments d'habitation et de leurs dépendances

Norme NF P 45-204: Installations de gaz (DTU 61-1).

Règlement Sanitaire Départemental Type (RDS).

Norme NF C15-100: Installations électriques à basse tension - Règles.

• ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

L'installation et l'entretien doivent être effectués conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment:

Règlement de sécurité contre l'incendie et la panique dans les établissements recevant du public:

a) Prescriptions générales

Pour tous les appareils

- Articles GZ: Installations aux gaz combustibles et hydrocarbures liquéfiés
- Articles CH: Chauffage, ventilation, réfrigération, conditionnement d'air et de production de vapeur et d'eau chaude sanitaire

b) Prescriptions particulières à chaque type d'établissements recevant du public (hôpitaux, magasins, etc...)

• AUTRES TEXTES RÉGLEMENTAIRES

Norme NF P 51-201: Travaux de fumisterie (DTU 24-1).

Arrêté du 22 octobre 1969: Conduit de fumée desservant les logements.

Arrêté du 22 octobre 1969 et Arrêté du 24 mars 1982: Aération des logements.

• AUTRES TEXTES RÉGLEMENTAIRES POUR LE MODELE VMC

Arrêté du 25 avril 1985 modifié le 30 mai 1989 relatif à la vérification et à l'entretien des installations collective de VMC gaz.

Norme NF P 50-410: Règles de conception et de dimensionnement (DTU 68.1)

Norme NF P 50-411: Exécution des installations de ventilation mécanique (DTU 68.2)

Conformément à l'arrêté du 30 mai 1989, les installations de Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC) doivent être équipées d'un dispositif de sécurité collective (DSC) interrompant le fonctionnement de chacune des chaudières en cas d'arrêt de l'extracteur.

3.2 Prescriptions d'implantation

3.2.1 Local d'implantation

Le local chaudière doit être conforme à la réglementation en vigueur.

La chaudière doit être installée dans un local approprié et bien ventilé. Le volume d'extraction nominal du local doit être de 104 m³/h pour la IDRA VMC. Le volume de renouvellement d'air doit être d'au moins 48 m³/h pour la IDRA.

L'ambiance du local ne doit pas être humide; l'humidité étant préjudiciable aux appareillages électriques.

Pour permettre les opérations d'entretien et l'accès aux différents éléments internes, il est conseillé de prévoir un espace suffisant autour de la chaudière: 5 cm minimum de chaque côté.

Pour un emplacement correct de l'appareil, se rappeler que:

- il ne doit pas être placé au dessus d'une cuisinière ou table de cuisson
- il est interdit de laisser des substances inflammables dans la pièce où la chaudière est installée
- les parois sensibles à la chaleur (comme par exemple celles en bois) doivent être protégées par une isolation appropriée.

Eventuellement, installer la chaudière sur des plots antivibratiles ou tout autre matériau résilient afin de limiter le niveau sonore dû aux propagations vibratoires.

3.2.2 Raccordement au conduit d'évacuation

IDRA VMC:

La chaudière doit être obligatoirement raccordée sur une bouche d'extraction réglable, de modèle agréé. Le raccordement au conduit VMC doit être réalisé conformément à la réglementation en vigueur (norme NF P 50-411). Ce conduit de raccordement peut être flexible ou rigide, de diamètre au moins 125 mm et de longueur aussi réduite que possible. Il doit s'emboîter à l'intérieur de la buse de l'appareil et être tel que la virole de la bouche d'extraction s'emboîte à l'intérieur. Il doit être démontable pour les opérations de maintenance tout en présentant une étanchéité à l'air compatible avec le bon fonctionnement de la chaudière.

IDRA:

Le conduit d'évacuation ainsi que le conduit de raccordement sur la chaudière doivent être conformes à la réglementation en vigueur (norme NF P 45.204).

Le conduit d'évacuation doit être bien dimensionné et ne doit être raccordé qu'à un seul appareil. Il doit être étanche à l'eau et avoir une bonne isolation thermique afin d'éviter tout problème de condensation. Dans le cas contraire, le tubage du conduit avec système de récupération des condensats doit être réalisé (les condensats ne doivent pas s'évacuer dans la chaudière).

La section du conduit de raccordement ne doit pas être inférieure à celle de la buse de sortie de l'appareil. Celle-ci doit être raccordée avec une partie coulissante pour permettre le démontage du coupe-tirage antirefouleur lors des opérations de maintenance.

3.3 Raccordement hydrauliques

3.3.1 Recommandations et traitement des circuits eau • PRESSION DISPONIBLE A LA SORTIE DE LA CHAUDIERE

Le dimensionnement des tuyauteries de l'installation de chauffage doit être calculé suivant la pression disponible.

La chaudière fonctionnera correctement si la circulation de l'eau à l'intérieur de l'échangeur est suffisante. Dans ce but, la chaudière est équipée d'un by-pass automatique qui permet d'obtenir un débit d'eau correct dans l'échangeur. Toutefois, dans le cas d'une installation avec vannes thermostatiques ne permettant pas un débit de 600 l/h, nous recommandons l'installation d'une soupape différentielle complémentaire (ou d'un bypass) suffisamment éloignée de la chaudière pour obtenir un débit suffisant.

• PRECAUTIONS CONTRE LA CORROSION

Des phénomènes de corrosion peuvent se produire si les matériaux de l'installation sont de natures différentes. Dans ce cas, il est souhaitable d'utiliser un inhibiteur de corrosion dans les proportions indiquées par son fabricant. D'autre part, il est nécessaire de s'assurer que l'eau traitée ne devienne pas agressive.

• IMPORTANT

Avant de procéder à l'installation de l'appareil, nous conseillons de rincer soigneusement toutes les tuyauteries de l'installation, afin d'en éliminer tous les résidus éventuels qui pourraient compromettre le bon fonctionnement de la chaudière. Ne pas utiliser de solvant ou d'hydrocarbure aromatique (essence, pétrole, etc...). Dans le cas d'une installation ancienne, prévoir sur le retour et au point bas un pot de décantation de capacité suffisante et muni d'une vidange, afin de recueillir et évacuer les impuretés (particules et calamine). Ajouter à l'eau un produit alcalin et un dispersant. Un filtre peut également être installé près de la chaudière.

• EQUIPEMENT

le vase d'expansion de 8 litres et la soupape de sécurité sont incorporés dans la chaudière. Il est nécessaire de raccorder le petit robinet de vidange et la soupape à l'égout pour décharge lors de surpression. Prévoir un robinet de vidange au point le plus bas de l'installation. Le constructeur de l'appareil n'est pas tenu responsable des dommages éventuels causés par le déclenchement de la soupape.

• FONCTION DE DISCONNECTION

La présence sur l'installation, d'une fonction de disconnection de type CB, à zones de pressions différentes non contrôlables répondant aux exigences fonctionnelles de la norme NF P.43.011, destinée à éviter les retours d'eau de chauffage vers le réseau d'eau potable, est requise par les articles 16.7 et 16.8 du Règlement Sanitaire Départemental Type.

3.3.2 Montage de la platine de pré-raccordement

Fixer solidement la platine de pré-raccordement sur une paroi résistante (pas de cloison légère) et vérifier son niveau. Dans le cas d'une installation classique avec ventouse horizontale Ø 60-100 vers l'arrière, le trou pour passage des conduits peut être réalisé de suite à l'aide du gabarit. La chaudière peut ensuite être accrochée lorsque tous les raccords hydrauliques ont été effectués.

A retour chauffage 3/4" - tube cuivre Ø 18

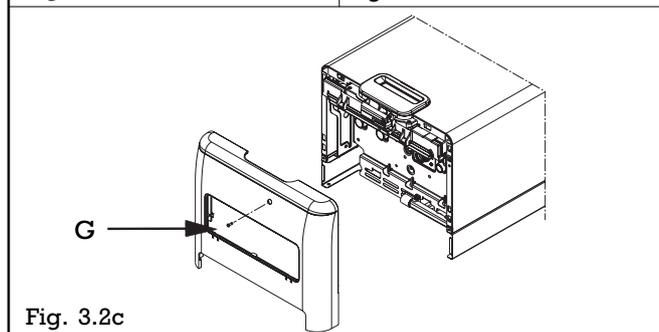
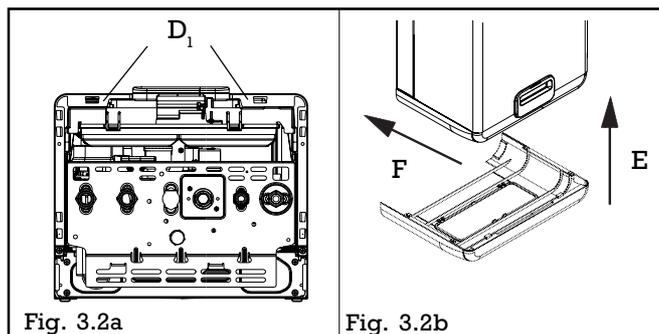
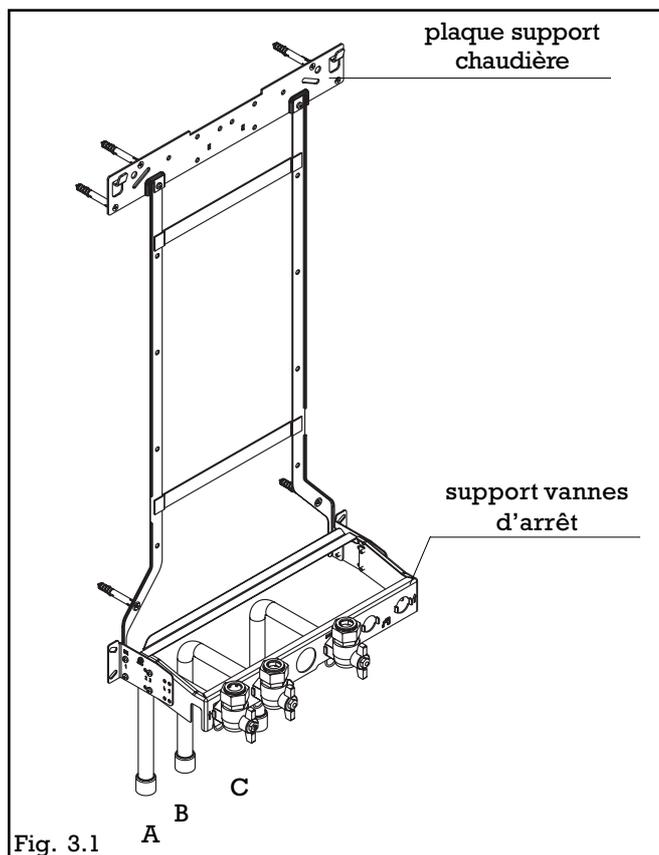
B départ chauffage 3/4" - tube cuivre Ø 18

C raccordement gaz 3/4" - tube cuivre Ø 18

La platine ne comporte que les départ retour chauffage et le raccordement gaz. Le dispositif pour remplissage de l'installation doit être réalisé au niveau de l'installation.

Dans le cas de raccordement d'un ballon à distance, le serpentin du ballon doit être raccordé directement sur la chaudière:

- raccords en 3/4";
- départ vers le serpentin en **A** (fig.2.5) et son retour en **B** au niveau de la chaudière, enlever au préalable les bouchons en place.



3.3.3 Montage du cache tuyauterie

Lorsque la chaudière est installée, retirer les 2 vis **D1** (fig. 3.2a). Placer le cache en partie basse de l'habillage en glissant ses crochets dans les boutonnières prévues à cet effet (fig. 3.2b). Fixer le cache tuyauterie avec la vis **G**, contenue dans l'enveloppe documentation en chaudière. fig. 3.2c).

3.3.4 Collecteur d'évacuations

Raccorder le collecteur d'évacuations (soupape chauffage, vidange) à l'égout. Un tuyau flexible est fourni avec la chaudière pour faciliter ce raccordement.

Placer un siphon anti-odeur sur l'évacuation.

Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages éventuels causés par l'absence d'évacuation et par le déclenchement de la soupape de sécurité.

3.4 Raccordement gaz

Le raccordement de l'appareil sur le réseau de distribution gaz doit être réalisé conformément à la réglementation en vigueur (Norme NF P 45-204).

Le diamètre de la tuyauterie sera calculé en fonction des débits et de la pression du réseau. S'assurer de la propreté de la tuyauterie.

3.5 Raccordements électriques

L'installation électrique doit être réalisée conformément à la réglementation en vigueur (NF C15-100).

Les appareils sont conformes à la norme EN 60335-1.

• ALIMENTATION ELECTRIQUE

Tension 230 V - 50 Hz, terre < 30 ohms.

Respecter la polarité phase - neutre lors du branchement. Utiliser le câble d'alimentation fourni.

Dans le cas d'un remplacement de celui-ci, utiliser un câble du type HAR H05V2V2-F, 3 x 0,75 mm², ayant un diamètre extérieur maximum de 7 mm.

Prévoir une coupure bipolaire, ayant une ouverture de contact d'au moins 3,5 mm (EN 60335-1, catégorie III), à l'extérieur de la chaudière.

Le raccordement à une prise de terre sûre est obligatoire, conformément à la norme en vigueur.

⚠ Il est absolument interdit d'utiliser les tuyaux d'eau comme mise à la terre des appareils électriques.

⚠ Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dégâts causés par l'absence de mise à la terre de l'installation.

IDRA VMC: brancher l'alimentation électrique de la chaudière sur le relais de sécurité du dispositif de sécurité collective si celui-ci est nécessaire.

• ACCES AUX BORNES DE CONNEXIONS ELECTRIQUES DE LA CHAUDIERE

- Dévisser la vis de fixation **G** du cache tuyauterie (fig. 3.8c)
- Retirer le cache tuyauterie en le tirant vers soi (fig. 3.8b)
- Retirer l'habillage de la chaudière (2 vis **D**) dessous (fig. 3.8a)
- Soulever le tableau de commande puis le pivoter vers l'avant
- Retirer les 2 petits couvercles (1 vis) en les faisant glisser dans le sens des flèches (fig. 3.9).

3.5.1 Branchement des accessoires 230 V

• THERMOSTAT D'AMBIANCE (fig. 3.10)

Les contacts du thermostat d'ambiance doivent être dimensionnés pour du 230 V.

Brancher sur le bornier 6 pôles ME1 après avoir ôté le shunt en place.

• PROGRAMMATEUR HORAIRE (fig. 3.10)

Les contacts du programmeur doivent être dimensionnés pour du 230 V.

Brancher sur le bornier 6 pôles ME1 après avoir ôté le shunt en place

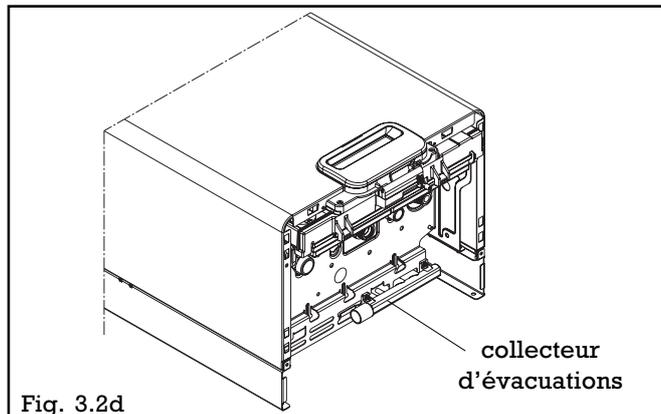


Fig. 3.2d

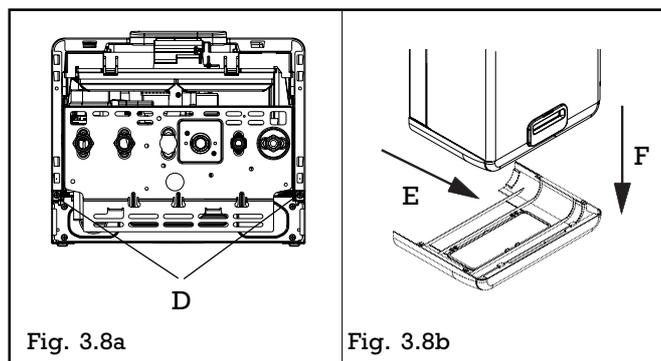


Fig. 3.8a

Fig. 3.8b

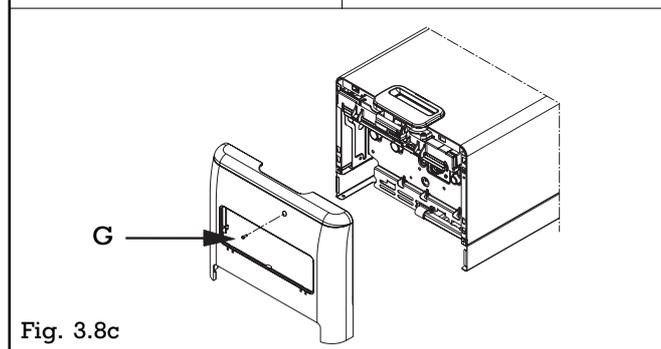


Fig. 3.8c

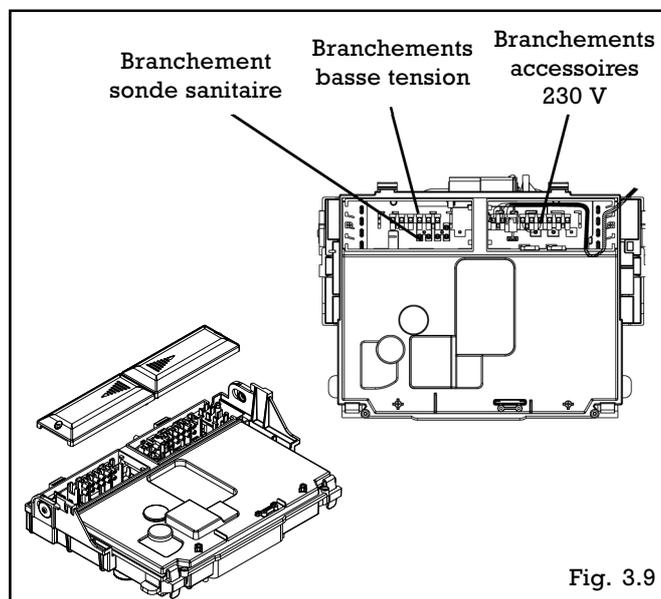


Fig. 3.9

3.5.2 Branchement basse tension

Effectuer les branchements sur le bornier basse tension à 10 pôles (ME2) (fig.3.11).

T.B.T. = Thermostat sécurité plancher chauffant

S.E. = Sonde extérieure

T.BOLL. = Thermostat ballon séparé

S.BOLL. = Sonde ballon séparé (bornier ME3 séparé)

Possibilité de raccorder un programmeur horaire sanitaire (P.O.S.) après avoir ôté le shunt en place.

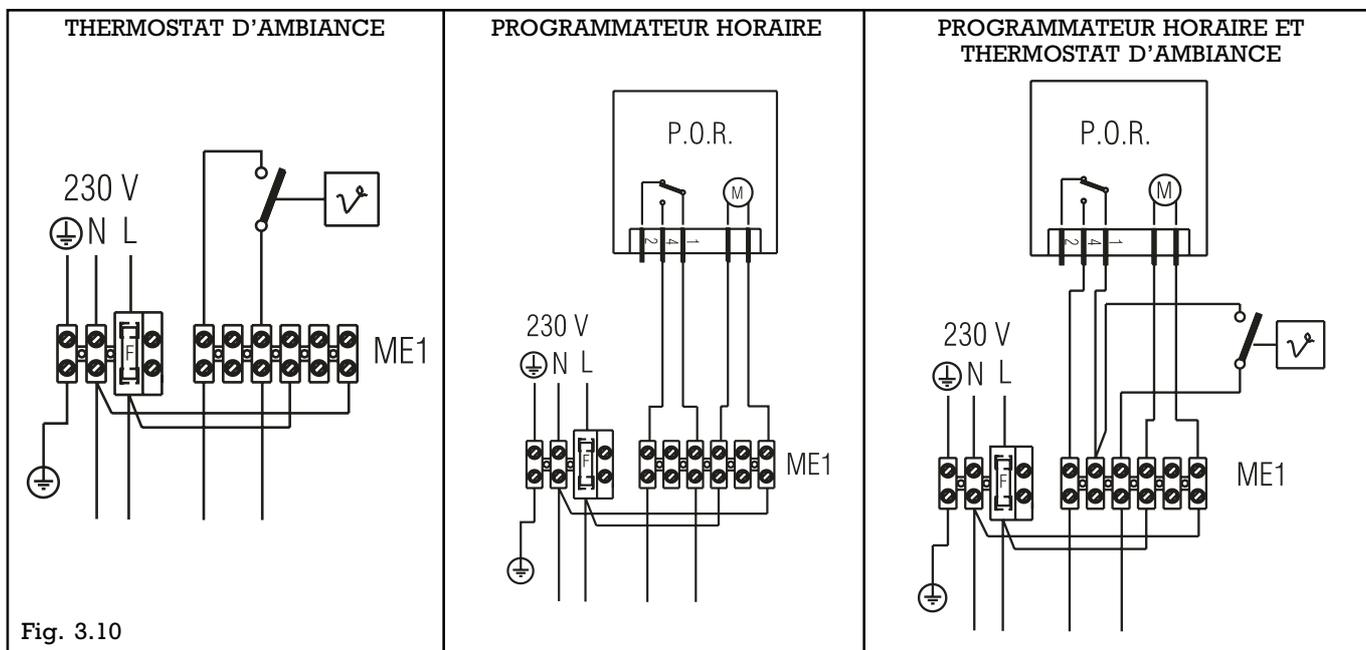


Fig. 3.10

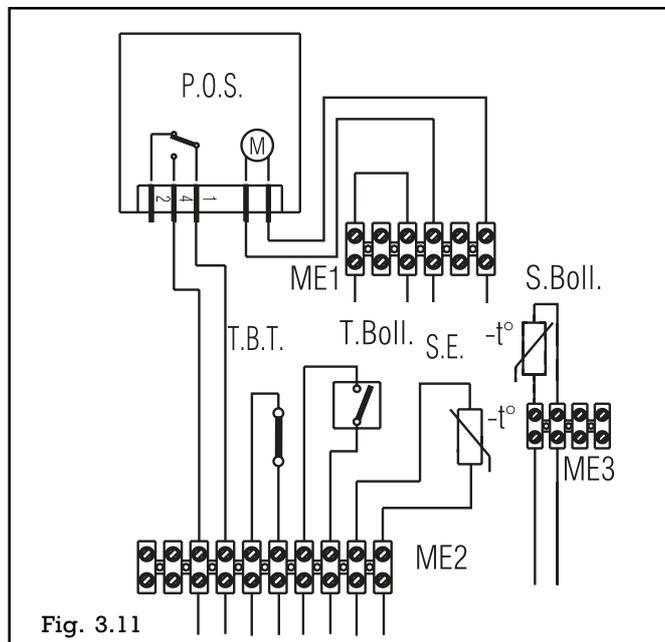
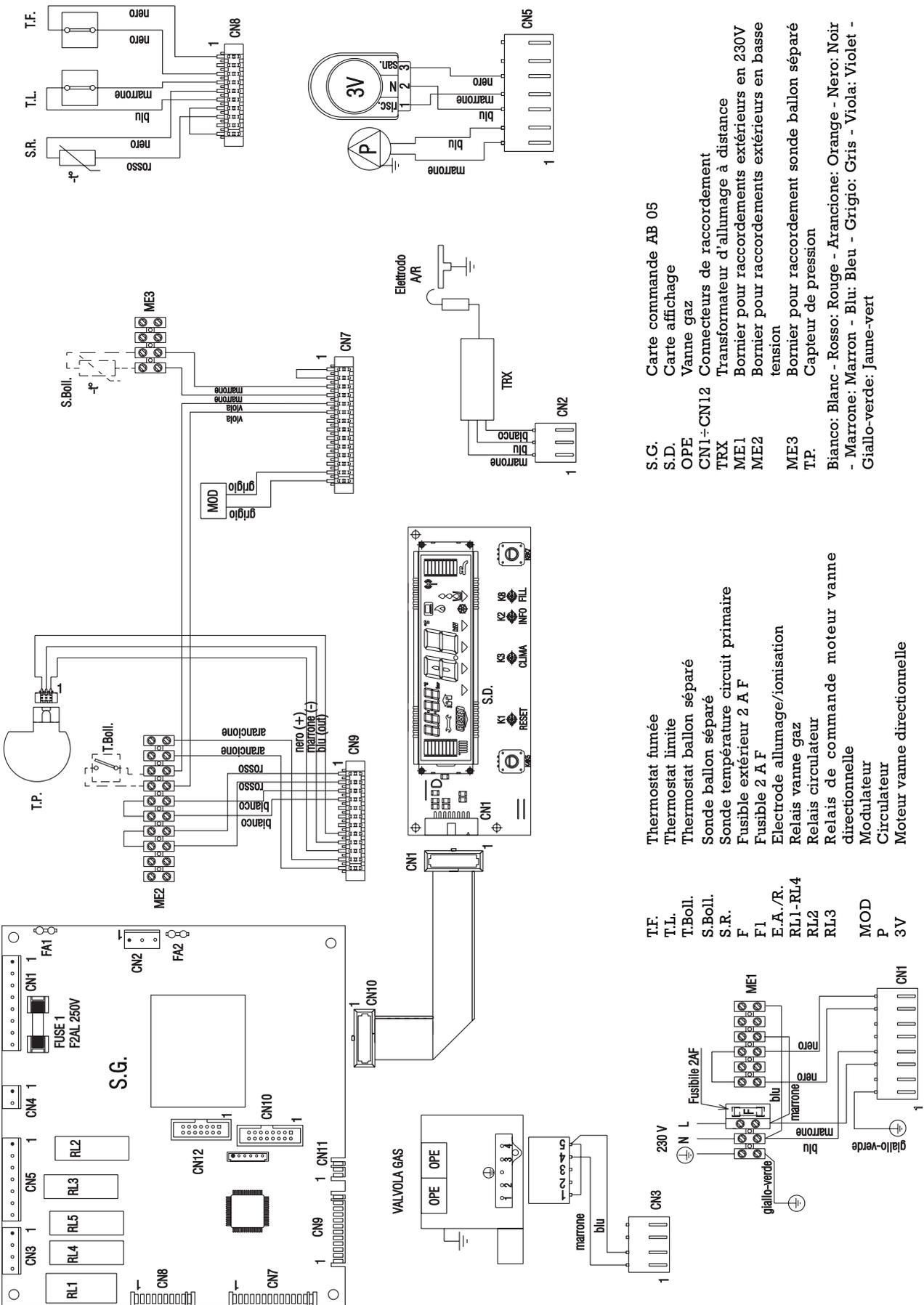


Fig. 3.11

3.5.3 Schéma électrique

LA POLARITE PHASE-NEUTRE EST CONSEILLEE



- S.C. Carte commande AB 05
- S.D. Carte affichage
- OPE Vanne gaz
- CN1-CN12 Connecteurs de raccordement
- TRX Transformateur d'allumage à distance
- ME1 Bornier pour raccordements extérieurs en 230V
- ME2 Bornier pour raccordements extérieurs en basse tension
- ME3 Bornier pour raccordement sonde ballon séparé
- TP. Capteur de pression

- Thermostat fumée
- Thermostat limite
- Thermostat ballon séparé
- Sonde ballon séparé
- Sonde température circuit primaire
- Fusible extérieur 2 A F
- Fusible 2 A F
- Electrode allumage/ionisation
- Relais vanne gaz
- Relais circulateur
- Relais de commande moteur vanne directionnelle
- Modulateur
- Circulateur
- Moteur vanne directionnelle

- T.F. Thermostat fumée
- T.L. Thermostat limite
- T.Boll. Thermostat ballon séparé
- S.Boll. Sonde ballon séparé
- S.R. Sonde température circuit primaire
- F Fusible extérieur 2 A F
- F1 Fusible 2 A F
- E.A./R. Electrode allumage/ionisation
- RL1-RL4 Relais vanne gaz
- RL2 Relais circulateur
- RL3 Relais de commande moteur vanne directionnelle
- MOD Modulateur
- P Circulateur
- 3V Moteur vanne directionnelle

Fig. 3.12

3.6 Remplissage de l'installation

Cette opération doit être exécutée lorsque l'appareil est froid. S'assurer au préalable que l'installation ait été rincée minutieusement:

- ouvrir de 2 ou 3 tours le bouchon du purgeur d'air automatique (A) (fig. 3.13)
- remplir l'installation jusqu'à ce que la pression indiquée par le manomètre (B) soit dans la zone bleue.

Au terme du remplissage, refermer le robinet de remplissage situé à l'extérieur de la chaudière.

3.7 Vidange de l'installation de chauffage

- Éteindre la chaudière
- Ouvrir les purgeurs placés au point les plus haut de l'installation
- Dévisser le robinet de vidange de l'installation (C) l'eau s'écoulera par le collecteur d'évacuation (D) (fig. 3.13)
- Vidanger les points les plus bas de l'installation.

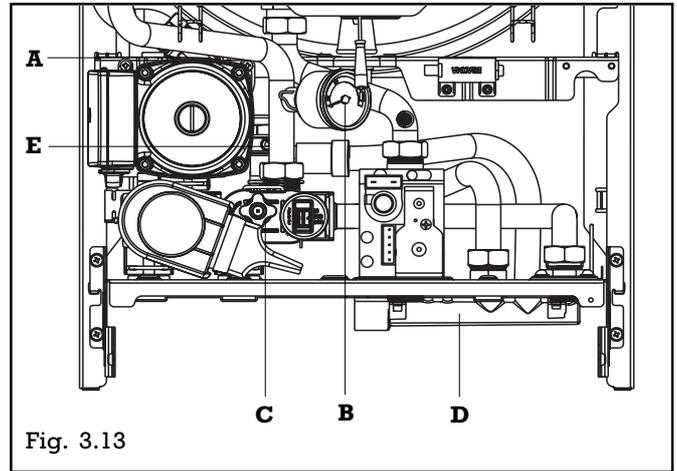


Fig. 3.13

ATTENTION

La décharge de la soupape de sécurité (E) doit être connectée à un système de récupération approprié. Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommage causés par le déclenchement de la soupape de sécurité.

3.8 Vérifications et mise en service

Le premier allumage doit être effectué par un professionnel qualifié.

Avant la mise en marche de la chaudière, vérifier:

- que la chaudière est bien réglée pour le type de gaz distribué sinon se reporter au § 3.9 Changement de gaz.
La chaudière est préréglée d'usine au gaz naturel G20 - G25.
- que les raccords du circuit gaz sont bien serrés. Ouvrir le robinet gaz, purger les canalisations et vérifier l'étanchéité en amont du bloc gaz
- que la pression gaz au réseau est correcte:
gaz de Lacq G20 - 20 mbar
gaz Groningue G25 - 25 mbar
gaz Butane G30 - 28/30 mbar
gaz Propane G31 - 37 mbar
- que le circuit d'alimentation en combustible est correctement dimensionné pour le débit nécessaire à la chaudière et qu'il est équipé de tous les dispositifs de sécurité et contrôle requis par les normes en vigueur
- que les distances minimales pour l'entretien normal sont préservées dans le cas où la chaudière est placée dans ou entre des meubles
- que le conduit de raccordement des fumées est correctement mis en place
- que la chaudière est bien alimentée électriquement sous 230 V et que le thermostat d'ambiance soit correctement branché et paramétré suivant le § 3.10.

Procéder à la mise en route (**voir les instructions pour l'utilisateur**).

• TESTS DE FONCTIONNEMENT

- **Contrôle de la pression au brûleur:** vérifier les pressions brûleur sur la prise de pression placée sur la tuyauterie gaz entre le bloc gaz et le brûleur:
pression au maxi : avec le paramètre HH du programme REGLAGES suivant § 3.11
pression au mini : avec le paramètre LL
- **Contrôle du thermostat fumées (version cheminée):** Obturer le conduit d'évacuation au dessus du coupe tirage, le système doit se bloquer en sécurité en moins de 2 minutes.
- **Contrôle du dispositif de sécurité VMC:** Déboîter le conduit de raccordement de la bouche d'extraction. Obturer ce conduit, le système doit se bloquer en sécurité en moins de 100 secondes.

• **MENUS INFORMATION**

En appuyant sur la touche **i**, l'afficheur s'éteint et seule l'inscription InFO reste (fig. 3.14): certaines informations utiles au fonctionnement de la chaudière sont alors consultables.

Appuyer sur la touche pour passer à l'information suivante. Le système revient à son fonctionnement initial dès que la touche **i** n'est plus sollicitée.

Liste infos:

- Info 0** affiche l'inscription InFO (fig. 3.14)
- Info 1** affiche la température extérieure (ex. 12°C) uniquement si la sonde extérieure est branchée (fig. 3.15).
Les valeurs affichées sont comprises entre -40 et +40°C. Au-delà de ces valeurs, l'afficheur montre " - - "
- Info 2** affiche la pression hydraulique de l'installation (fig. 3.16)
- Info 3** affiche la consigne de température chauffage (fig. 3.17)
- Info 4** affiche la consigne de température sanitaire (uniquement avec ballon régulé par sonde, fig. 3.17a)

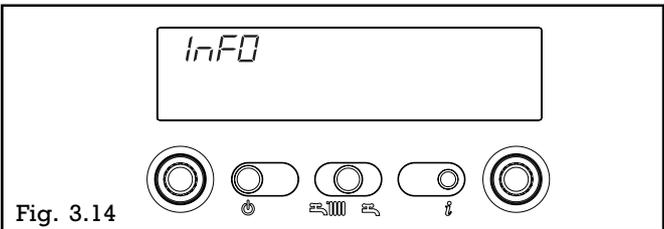


Fig. 3.14

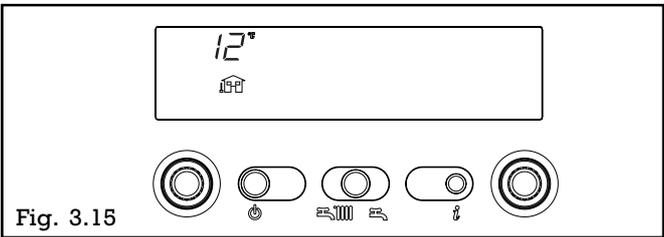


Fig. 3.15

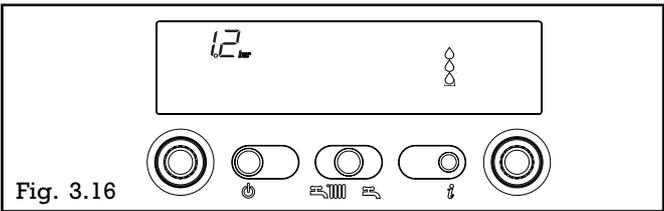


Fig. 3.16

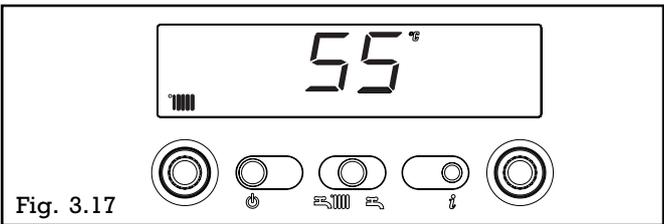


Fig. 3.17

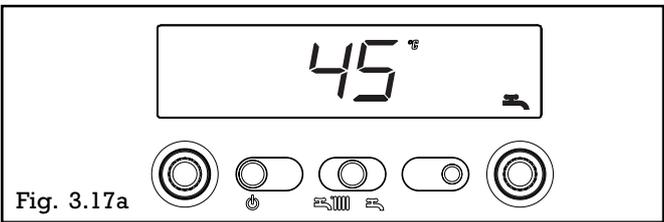


Fig. 3.17a

3.9 Changement de gaz (version cheminée uniquement)

La chaudière est livrée d'usine pour fonctionner aux gaz naturels. La transformation de la chaudière pour le passage des gaz de la deuxième famille aux gaz de la troisième famille (butane, propane) s'effectue par changement des injecteurs brûleur, suppression du diaphragme, réglage des pressions gaz au brûleur (maxi et mini), scellage de ces réglages avec du vernis et apposition de l'étiquette de réglage de gaz.

Inversement, la transformation de la chaudière pour le passage des gaz de la troisième famille (butane, propane) aux gaz naturels s'effectue par changement des injecteurs brûleur, ajout du diaphragme, réglage des pressions gaz au brûleur (maxi et mini), scellage de ces réglages avec du vernis et apposition de l'étiquette de réglage de gaz. Cette opération doit être exécutée par un professionnel qualifié.

Mise en place des sets de conversion

- S'assurer que le robinet d'arrêt gaz est fermé et couper l'alimentation électrique de la chaudière
- Déposer le cache tuyauterie, l'habillage et la face avant et le dessous de chambre de combustion (fig.3.18a)
- Déconnecter le câble de l'électrode
- Déposer le brûleur (4 vis) en laissant l'électrode en place
- Remplacer les injecteurs en place par ceux fournis avec le set (clé de 7) et changer leur joint (fig.3.18b)
- Démontér la tuyauterie gaz au niveau de la vanne gaz et retirer le diaphragme placé à la sortie de celle-ci dans le cas d'une transformation au GPL (fig.3.18c). Mettre en place le diaphragme fourni avec le set dans le cas d'une transformation aux gaz naturels
- Procéder à la remise en place des différentes pièces précédemment démontées (respecter l'ordre inverse)
- Coller la nouvelle étiquette de réglage gaz fourni avec le set à la place de celle en place sur la chaudière
- Brancher électriquement la chaudière et ouvrir le robinet gaz.

Réglages des pressions brûleur

- Se référer au tableau de la page 7 pour connaître les différentes pressions se rapportant au gaz utilisé
- Suivre la procédure de réglages des pressions maxi et mini du paragraphe 3.11.

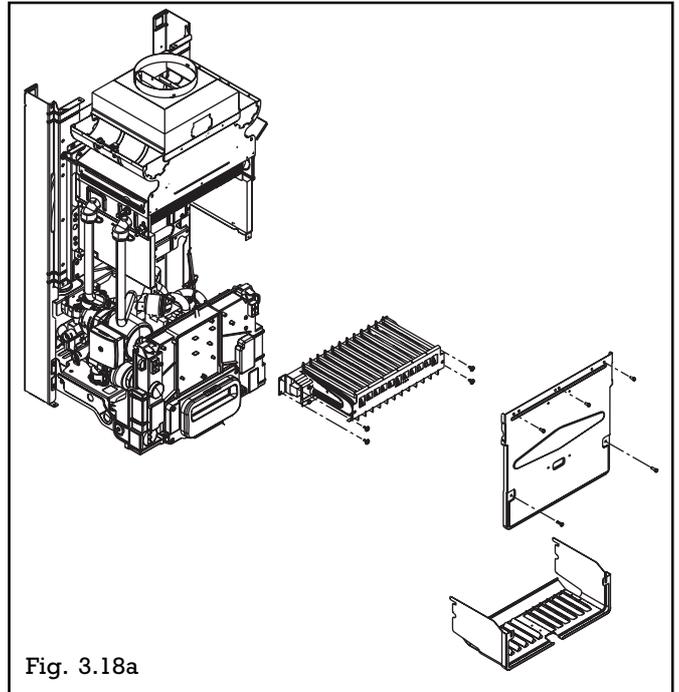


Fig. 3.18a

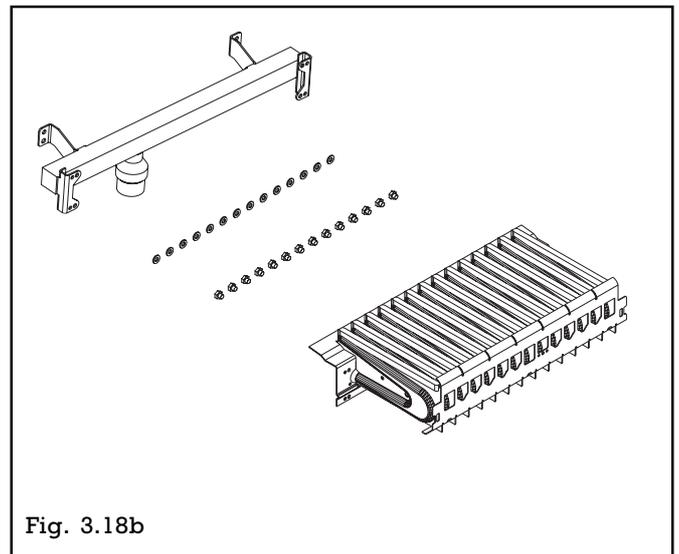


Fig. 3.18b

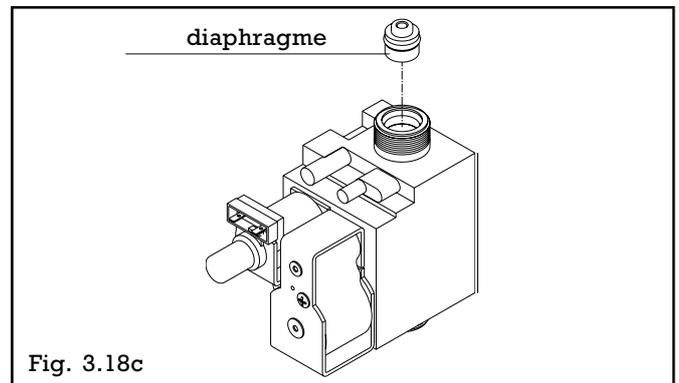


Fig. 3.18c

3.10 Configuration des paramètres

Mettre la chaudière en position OFF en appuyant sur la touche  jusqu'à l'affichage de - - (fig. 3.19).

Lors de la modification des paramètres, la touche "mode de fonctionnement" sert de touche SELECTION et VALIDATION et la touche  sert de touche SORTIE.

Si aucune validation n'est donnée dans les 10 secondes qui suivent la modification d'un paramètre, la dernière valeur n'est pas mémorisée et le système garde la valeur configurée auparavant.

Il y a 2 programmes de modification:

- le programme REGLAGES reprenant les paramètres nécessaires lors de la mise en route de la chaudière (voir tableau du § 3.11.1)
- le programme REGULATION reprenant tous les paramètres configurables (voir tableau du § 3.10.3).

Ces 2 programmes sont accessibles à l'aide d'un code d'accès inscrit à l'arrière du tableau de commande.

3.10.1 Accès aux programmes de modification

Appuyer en même temps sur la touche "mode de fonctionnement" et sur la touche  pendant 10 secondes environ jusqu'à l'affichage de Code (fig. 3.20).

Appuyer sur la touche SELECTION/VALIDATION puis saisir le code d'accès aux programmes de modification des paramètres en tournant le sélecteur de température sanitaire jusqu'à la valeur voulue.

Confirmer l'entrée en appuyant sur la touche SELECTION/VALIDATION.

3.10.2 Modification des paramètres

Tourner le sélecteur de température sanitaire pour faire défiler les numéros des paramètres du tableau (2 grands chiffres au centre de l'afficheur) (fig. 3.21).

Sélectionner le paramètre à modifier puis procéder de la façon suivante:

- appuyer sur la touche SELECTION/VALIDATION pour accéder à la modification de la valeur du paramètre : la valeur configurée précédemment clignotera (fig. 3.22)
- tourner le sélecteur de température sanitaire pour régler la valeur souhaitée
- confirmer la nouvelle valeur configurée en appuyant sur la touche SELECTION/VALIDATION: les chiffres cesseront de clignoter.

Répéter la procédure pour chaque paramètre à modifier. Sortir du programme de modification en appuyant sur la touche SORTIE. La chaudière se remet dans l'état - - (éteint).

Appuyez sur la touche  pour rétablir le fonctionnement de la chaudière (fig. 3.19).

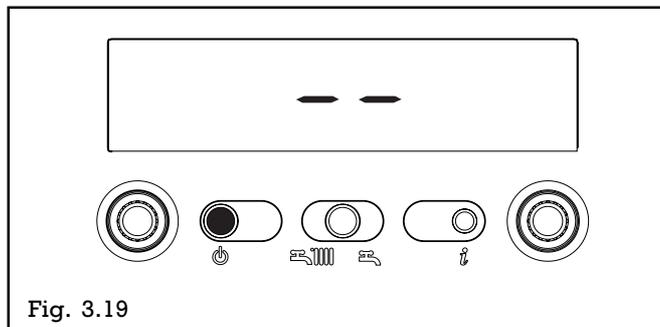


Fig. 3.19

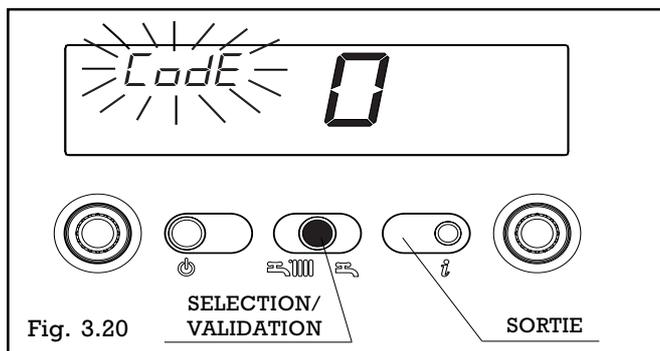


Fig. 3.20

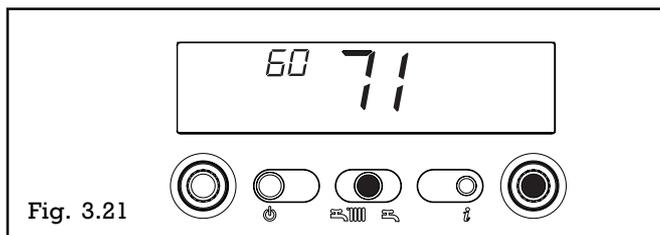


Fig. 3.21

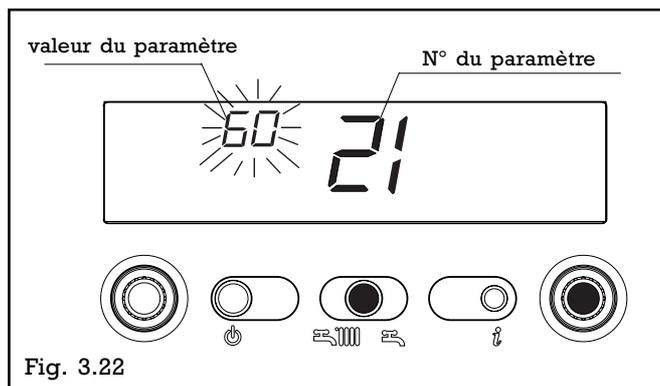


Fig. 3.22

3.10.3 Liste des paramètres du programme régulation

N° PAR.	DESCRIPTION PARAMÈTRES	UNITÉ DE MESURE	MINI	MAXI	RÉGLAGE USINE	RÉGLAGE A L'INSTALLATION
1	TYPE DE GAZ		1 GAZ NATURELS 2 GPL 3 GAZ NATURELS (France)		3	
3	TYPE DE BÂTIMENT (+) (*)	mn	5	20	5	
10	MODE SANITAIRE		0 (sans) 1 (instantanée) 2 (miniaccumulation) 3 (ballon séparé avec thermostat) 4 (ballon séparé avec sonde)		4	
11	PARAMÈTRE NON UTILISABLE SUR CE MODÈLE. NE PAS MODIFIER LA CONFIGURATION				60	
12	TEMPÉRATURE MAXIMALE ECS (BALLON)	°C	40	80	60	
13	TEMPÉRATURE DE DÉPART BALLON MAXIMALE	°C	50	85	85	
14	DIFFÉRENTIEL BALLON SANITAIRE	°C	0	10	5	
20	PARAMÈTRE NON UTILISABLE SUR CE MODÈLE. NE PAS MODIFIER LA CONFIGURATION				1	
21	TEMPÉRATURE MAXIMALE DÉPART CIRCUIT 1	°C	45	80	80	
22	PARAMÈTRE NON UTILISABLE SUR CE MODÈLE. NE PAS MODIFIER LA CONFIGURATION				40	
28	TEMPORISATION PUISSANCE MAXI CHAUFFAGE RÉDUITE	mn	0	20	15	
29	TEMPORISATION ARRÊT CHAUFFAGE	mn	0	20	3	
30	FONCTION SUPPRESSION TEMPORISATION CHAUFFAGE	-	0 (NON) 1 (OUI)		0	
40	PARAMÈTRE NON UTILISABLE SUR CE MODÈLE. NE PAS MODIFIER LA CONFIGURATION				1	
41	PARAMÈTRE NON UTILISABLE SUR CE MODÈLE. NE PAS MODIFIER LA CONFIGURATION				0	
42	FONCTION AUTO		0 (NON) 1 (AUTO)		1	
43	FONCTION BOOSTER		0 (NON) 1 (AUTO)		1	
44	RÉGULATION PAR SONDE EXTERIEURE		0 (NON) 1 (AUTO)		1	
45	PENTE COURBE DE CHAUFFE CIRCUIT 1 (*)	-	2,5	40	20	
48	PARAMÈTRE NON UTILISABLE SUR CE MODÈLE. NE PAS MODIFIER LA CONFIGURATION				0	
50	PARAMÈTRE NON UTILISABLE SUR CE MODÈLE. NE PAS MODIFIER LA CONFIGURATION				1	
61	TEMPÉRATURE HORS GEL SANITAIRE	°C	0	10	4	
62	TEMPÉRATURE HORS GEL CHAUFFAGE	°C	0	10	6	
85	PARAMÈTRE NON UTILISABLE SUR CE MODÈLE. NE PAS MODIFIER LA CONFIGURATION				0	
86	PARAMÈTRE NON UTILISABLE SUR CE MODÈLE. NE PAS MODIFIER LA CONFIGURATION				0.6	

(*) Paramètres affichés seulement avec sonde extérieure reliée et paramètre 44 en 1 (AUTO).

(+) Pour édifices avec bonne isolation choisir valeurs voisines de 20, pour édifices avec faible isolation choisir valeurs voisines de 5.

Paramètre 45 "Pente courbe de chauffe"

Le choix de la courbe doit être fait en fonction de la zone géographique et du type d'installation.

$$OTC = \frac{10 \times T_m - 20}{20 - T_e}$$

T m. = température maximale départ chauffage

T e. = température extérieure minimale de la zone géographique

3.10.4 Configuration de la régulation sans thermostat d'ambiance

Les fonctions AUTO (paramètre 42) et BOOSTER (paramètre 43) doivent être annulées (= 0).

3.10.5 Configuration de la régulation avec kit plancher chauffant

Les fonctions AUTO (paramètre 42) et BOOSTER (paramètre 43) doivent être annulées (= 0).

Se référer à la notice technique du kit et à ses accessoires propres concernant leurs raccordements électriques.

3.10.6 Configuration ballon séparé

Configurer le paramètre 10 suivant l'utilisation de la sonde sanitaire fournie ou d'un thermostat ballon.

• PARAMÈTRE 12: TEMPÉRATURE MAXIMALE ECS (BALLON)

Ce paramètre n'est valide qu'avec la régulation avec sonde sanitaire. Il permet de limiter la température maximale de l'eau chaude sanitaire. La consigne sanitaire se règle à l'aide du sélecteur température sanitaire du tableau de commande.

• PARAMÈTRE 13: TEMPÉRATURE DE DÉPART BALLON MAXIMALE

Permet de limiter la température primaire du ballon.

• PARAMÈTRE 14: DIFFÉRENTIEL BALLON SANITAIRE

Permet de définir l'arrêt du brûleur lors d'une demande sanitaire par sonde.

3.11 Réglages

La chaudière a été réglée en usine par le constructeur. Dans le cas d'un changement de gaz ou d'un remplacement de la vanne gaz, il est nécessaire d'effectuer de nouveaux réglages.

 **Les réglages des puissances maximum et minimum doivent être effectués dans l'ordre indiqué et exclusivement par un professionnel qualifié.**

Dévisser la vis de fixation **G** du cache tuyauterie (fig. 3.23c). Retirer le cache tuyauteries (fig. 3.23b) et l'habillage de chaudière (2 vis) (fig. 3.23a).

Mettre la chaudière en position OFF en appuyant sur la touche  jusqu'à l'affichage de "--" (fig. 3.25).

Dévisser de deux tours la vis de la prise de pression placée sur la tuyauterie gaz entre le bloc gaz et le brûleur et y connecter le manomètre (fig. 3.24).

Lors de la modification des paramètres, la touche "mode de fonctionnement" sert de touche SELECTION et VALIDATION et la touche **i** sert de touche SORTIE (fig. 3.26). Si aucune validation n'est donnée dans les 10 secondes qui suivent la modification d'un paramètre, la dernière valeur n'est pas mémorisée et le système garde la valeur configurée auparavant.

L'accès au programme REGLAGES (code d'accès inscrit à l'arrière du tableau de commande) et la modification des paramètres s'effectuent comme décrits aux § 3.10.1 et 3.10.2.

3.11.1 Liste des paramètres du programme réglages

- 1 type de gaz
- 10 mode sanitaire (ne pas modifier ce paramètre)
- 3 type de bâtiment (affiché uniquement si une sonde extérieure est branchée)
- 45 pente courbe de chauffe circuit (s'affiche uniquement si une sonde extérieure est branchée)
- HH fonctionnement chaudière à la puissance maximum
- LL fonctionnement chaudière à la puissance minimum
- 23 réglage du maxi électrique chauffage
- 24 réglage du mini électrique chauffage

⚠ Les paramètres ne doivent être modifiés qu'en cas de nécessité et uniquement par un professionnel qualifié. Le fabricant décline toute responsabilité en cas de configuration erronée de ce paramètre.

3.11.2 Configuration des paramètres lors d'un changement de gaz

• PARAMETRE 1: TYPE DE GAZ

Paramètre à configurer suivant le type de gaz:

= 2 GPL

= 3 GAZ NATURELS (France)

Il est strictement interdit de configurer le type de gaz sur des valeurs autres que celles indiquées sur la plaque signalétique de la chaudière.

Le fabricant décline toute responsabilité en cas de configuration du paramètre 1 avec des valeurs autres que celle indiquées sur la plaque signalétique de la chaudière.

• RÉGLAGE DE LA PUISSANCE MAXIMUM (HH)

- Sélectionner le paramètre HH du programme REGLAGES et attendre que la chaudière s'allume
- Retirer le capuchon plastique de la bobine de modulation de la vanne gaz (fig.3.27).
- Avec une clef de 10 agir sur l'écrou de réglage de la puissance maximale jusqu'à obtention de la pression maxi indiquée dans le tableau en page 7
- Attendre que la pression lue sur le manomètre se stabilise à la valeur désirée.

• RÉGLAGE DE LA PUISSANCE MINIMUM (LL)

- Sélectionner le paramètre LL et attendre que la chaudière fonctionne au mini
- Avec un tournevis cruciforme, agir sur la **vis rouge** de réglage du minimum jusqu'à obtention de la pression mini indiquée dans le tableau en page 7. **Ne pas appuyer sur la vis.**

Sortir du menu RÉGLAGES en appuyant sur la touche SORTIE.

La chaudière se replace dans l'état "- -" éteint.

- Débrancher le manomètre et revisser la vis de prise de pression.

Pour rétablir le fonctionnement presser la touche **⏻**.

⚠ Sceller les différents réglages de la vanne gaz avec du vernis.

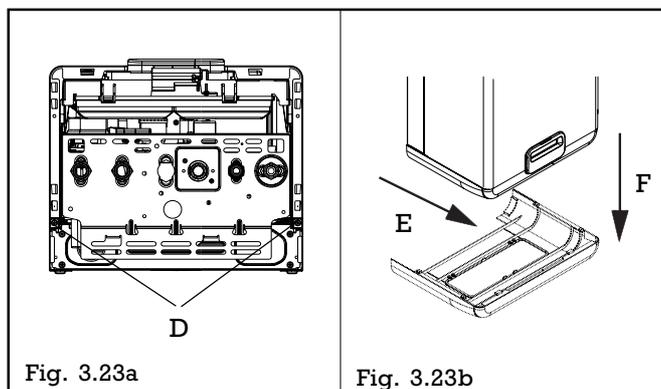


Fig. 3.23a

Fig. 3.23b

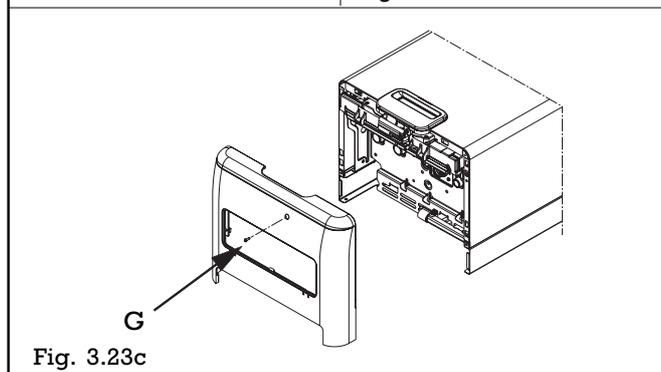


Fig. 3.23c

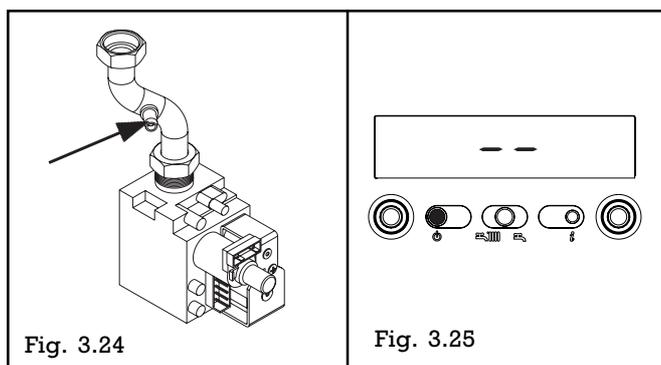


Fig. 3.24

Fig. 3.25

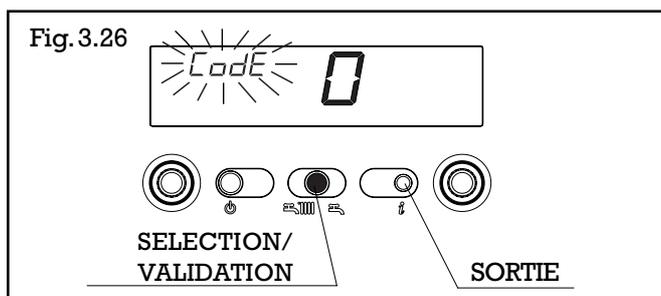


Fig. 3.26

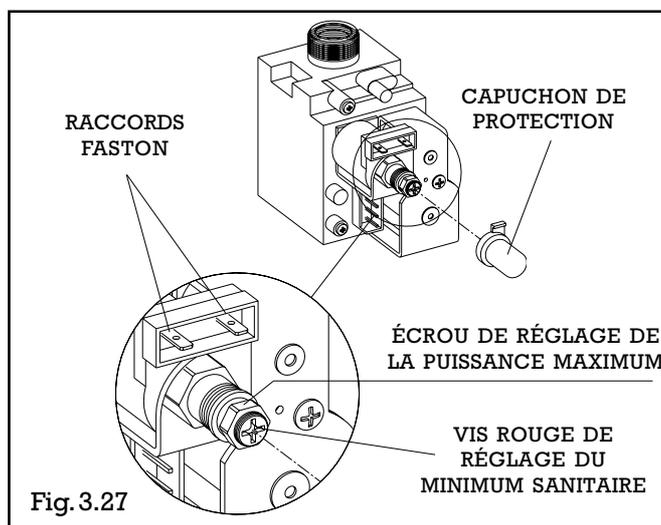


Fig. 3.27

3.12 Entretien

Avant toute intervention, s'assurer que l'alimentation électrique générale et la vanne d'alimentation en combustible sont coupées.

L'entretien de la chaudière et du circuit d'évacuation des fumées doivent être effectués régulièrement afin de maintenir son rendement élevé. Suivant les conditions de fonctionnement, l'opération d'entretien sera effectuée une ou deux fois par an.

Ne jamais effectuer le nettoyage de l'appareil, ni de l'une de ses parties avec des substances facilement inflammables (ex. essence, alcool, etc..)

Ne jamais nettoyer les panneaux, les parties peintes, les parties en plastique avec des diluants pour peinture. Les panneaux doivent être nettoyés uniquement avec de l'eau savonneuse.

3.12.1 Programme d'entretien périodique

OPERATIONS	1ère année	2ème année
CONTROLE DES COMPOSANTS D'ETANCHEITE	•	•
NETTOYAGE ECHANGEUR THERMIQUE COTE FUMEEES	•	•
NETTOYAGE CHAMBRE DE COMBUSTION	•	•
VERIFICATION DU DEBIT GAZ ET REGLAGE EVENTUEL	•	•
VERIFICATION DISPOSITIFS SECURITE FUMEEES OU VMC	•	•
VERIFICATION ET ENTRETIEN BOUCHE EXTRACTION (IDRA VMC)	•	•
VERIFICATION DISPOSITIFS SECURITE EAU ET GAZ	•	•
NETTOYAGE BRULEUR ET VERIFICATION DE L'ELECTRODE	•	•
CONTROLE FONCTIONNEMENT HYDRAULIQUE	•	•
ANALYSE COMBUSTION	-	•
VERIFICATION ETANCHEITE SYSTEME GAZ	-	•
NETTOYAGE INTERNE DES ECHANGEURS	-	•
CONTROLE FIABILITE DES COMPOSANTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES	-	•

3.12.2 Entretien des différents circuits

Circuits de combustion

- Déposer le cache tuyauterie et l'habillage
- Déposer la face avant et le dessous de la chambre de combustion
- Déconnecter le câble de l'électrode
- Enlever les vis de fixation du brûleur et le déposer en le basculant
- Brosser le brûleur
- Déconnecter le conduit de raccordement et contrôler son état
- **Nettoyer le coupe-tirage en ayant soin de ne pas endommager la sécurité VMC ou de fumées.**
- **IDRA VMC:** déposer le conduit de raccordement. Nettoyer la bouche d'extraction et vérifier son réglage.

Circuits hydrauliques

- Fermer les 2 vannes d'isolement chauffage (départ et retour). Vidanger la chaudière
- Débrancher les sondes et thermostat, désolidariser l'échangeur des tuyauteries et le glisser vers l'avant. Rincer et désembouer le circuit primaire si nécessaire (dans ce cas effectuer les mêmes opérations pour le circuit radiateur). Le détartrage à la pompe ne peut s'effectuer que directement sur les raccords de l'échangeur. Nettoyer l'échangeur extérieurement.
- Vérifier le vase d'expansion (pression azote = 1 bar) et la soupape de sécurité.

Remontage: procéder à la remise en place des différentes pièces précédemment démontées (respecter l'ordre inverse). Ouvrir les différentes vannes, remettre la chaudière en pression et purger. Vérifier les bonnes étanchéités eau, gaz et évacuation des produits de combustion.

3.12.3 Vérification des paramètres de combustion

Sélectionner le paramètre HH du programme REGLAGES (voir § 3.11): la chaudière fonctionne à la puissance maximum pour 4 minutes.

Le trou pour l'insertion des instruments pour l'analyse de la combustion doit être effectué sur le tuyau rectiligne placé après la sortie de la boîte à fumées (fig. 3.28) selon la réglementation en vigueur.

La sonde servant à l'analyse des fumées doit être engagée jusqu'à la butée.

IMPORTANT

Même pendant la phase d'analyse de la combustion, la fonction qui éteint la chaudière lorsque la température de l'eau atteint la limite maximum d'environ 90°C reste active.

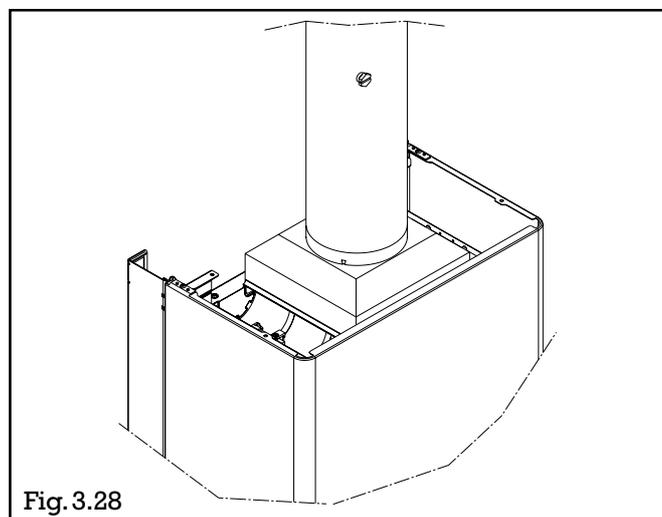


Fig. 3.28

4 INSTRUCTIONS POUR L'UTILISATEUR

Tableau de commande

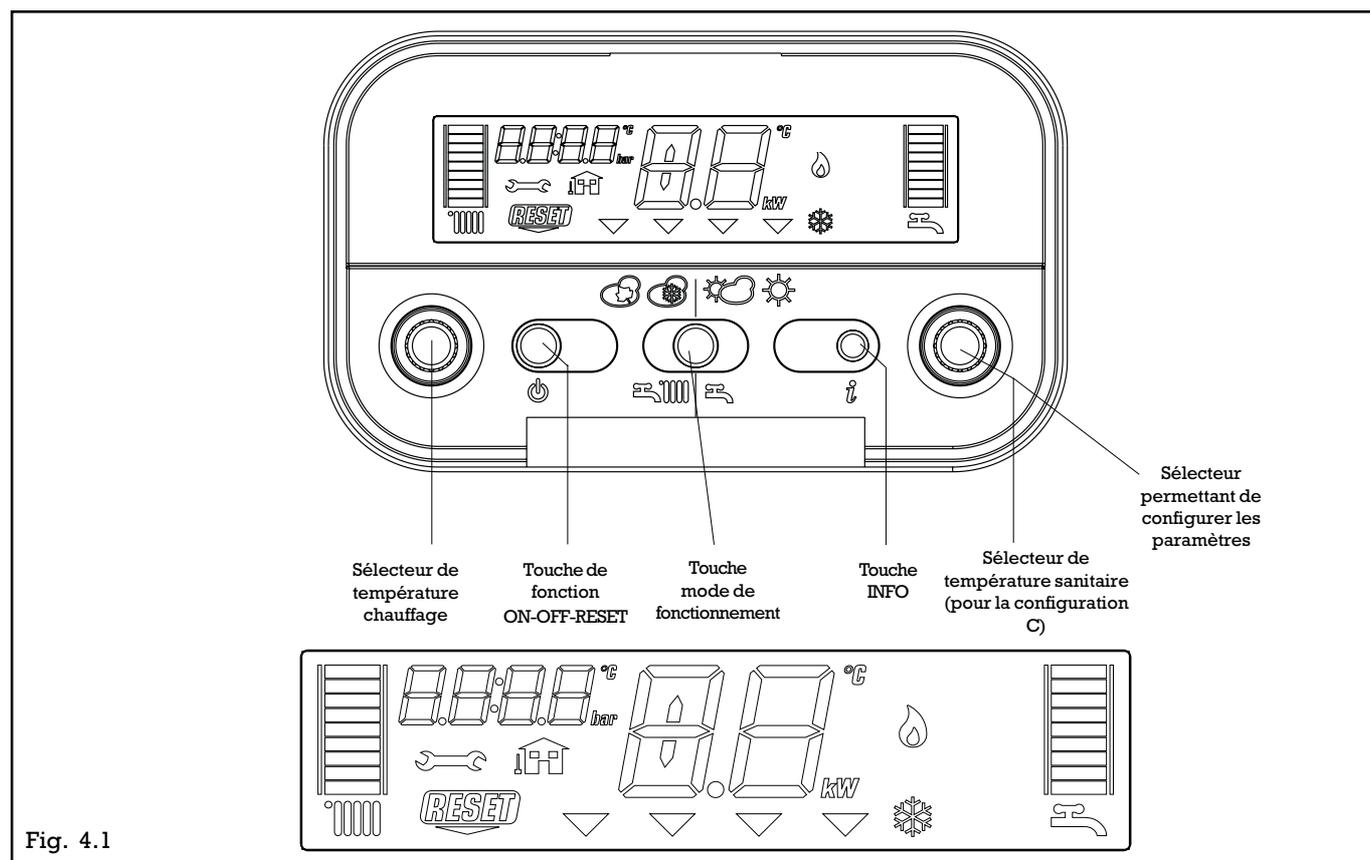


Fig. 4.1

Description des commandes

Sélecteur de température chauffage: permet de consigner la valeur de la température de l'eau de chauffage

Sélecteur de température sanitaire (pour la configuration C): permet de consigner la valeur de la température de l'eau sanitaire du ballon séparé

Sélecteur permettant de configurer les paramètres (pour les configurations A, B et C): est utilisé lors des réglages et des programmations.

Touche de fonction

- ON chaudière alimentée électriquement, en attente de demande de fonctionnement (🔌 - ⚡)
- OFF chaudière alimentée électriquement mais à l'arrêt
- RESET permet de rétablir le fonctionnement après une anomalie de fonctionnement.

Touche mode de fonctionnement: permet de choisir le mode de fonctionnement adapté à chaque situation (🍂 automne - ❄️ hiver) (🌸 printemps - ☀️ été, uniquement avec un ballon raccordé).

Touche Info: permet d'afficher des informations sur l'état de fonctionnement de l'appareil.

Description des icônes

- échelle graduée de la température de l'eau de chauffage avec icône de fonction chauffage
- échelle graduée de la température de l'eau sanitaire (ne s'affiche que dans la configuration C)
- icône de la fonction sanitaire (s'affiche dans les configurations B et C)
- icône anomalie (détaillé en page 28)
- icône réarmement nécessaire (détaillé en page 28)
- valeur de la pression hydraulique
- icône du branchement de la sonde extérieure
- température du chauffage/sanitaire (uniquement pour la configuration C)
ou
- anomalie de fonctionnement (par ex. 10 = absence de flamme)
- indicateur de sélection des fonctions (se place en face du type de fonctionnement choisi (🍂 automne - ❄️ hiver) (🌸 printemps - ☀️ été, utilisés lorsqu'un ballon est branché)
- icône de fonctionnement du brûleur
- icône de la fonction antigel active.

4.1 Première mise en service

- ⚠ La chaudière a été réglée par un installateur qualifié pour fonctionner avec le type de gaz distribué. Dans le cas d'un changement de distribution de gaz, il est nécessaire de modifier les réglages et certains organes de l'appareil. Ces modifications ne peuvent être effectuées que par un professionnel qualifié.
- ⚠ Ne pas essayer de réparer l'appareil en cas de panne et/ou de mauvais fonctionnement.
- ⚠ Prendre connaissance des recommandations du paragraphe 1 en début de notice.

Pour un meilleur confort et une utilisation rationnelle de la chaleur, l'installation d'un thermostat d'ambiance permettra de profiter d'apports thermiques gratuits. Dès la mise en route de la chaudière, il est vivement conseillé de souscrire un contrat d'entretien avec un professionnel qualifié assurant le suivi de la chaudière et de son bon fonctionnement.

4.2 Mise en route de la chaudière

Le premier allumage de la chaudière doit être effectué avec le professionnel qualifié qui fournira toutes les informations nécessaires au bon fonctionnement de l'appareil.

Par la suite, au cas où il serait nécessaire de remettre l'appareil en service, suivre attentivement les opérations décrites ci-après.

S'assurer que l'installation est bien remplie d'eau et correctement purgée et que la pression hydraulique est suffisante (environ 1,5 bar).

Mettre la chaudière sous tension.

Ouvrir le robinet gaz en tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre la manette placée sous la chaudière (fig. 4.2) au travers de l'ouverture du cache tuyauterie inférieur.

Quand la chaudière est alimentée électriquement, elle effectue automatiquement une série de vérifications et une série de chiffres et de lettres défilent sur l'afficheur. Si problème, le chiffre "0" clignote sur l'afficheur. Il est nécessaire de faire appel au professionnel assurant le suivi de l'installation.

- ⚠ La chaudière se rallume dans l'état dans lequel elle était avant extinction: si elle se trouvait en position OFF, l'afficheur montre deux segments en son centre (fig. 4.3).

Appuyer sur la touche  pour activer le fonctionnement.

4.2.1 Modes de fonctionnement

Appuyer sur la touche mode de fonctionnement jusqu'à ce que l'indicateur se place sur le mode voulu, selon le type de fonctionnement choisi.

AUTOMNE : chauffage de l'installation et production d'eau chaude sanitaire par ballon séparé (si installé). En chauffage, une fonction AUTO est active pour permettre d'atteindre plus rapidement la température ambiante souhaitée.

HIVER : chauffage de l'installation et production d'eau chaude sanitaire par ballon séparé (si installé). En chauffage, une fonction BOOSTER est active pour permettre d'atteindre plus rapidement la température ambiante souhaitée.

PRINTEMPS  = **ÉTÉ** : uniquement production d'eau chaude sanitaire par ballon séparé (si installé).

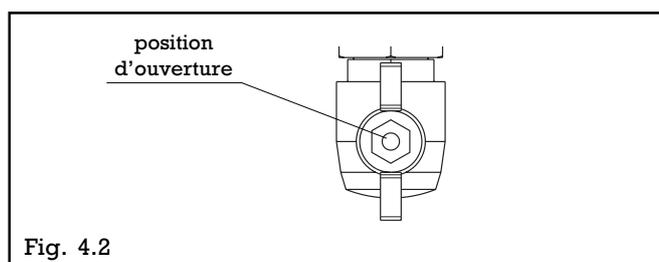


Fig. 4.2

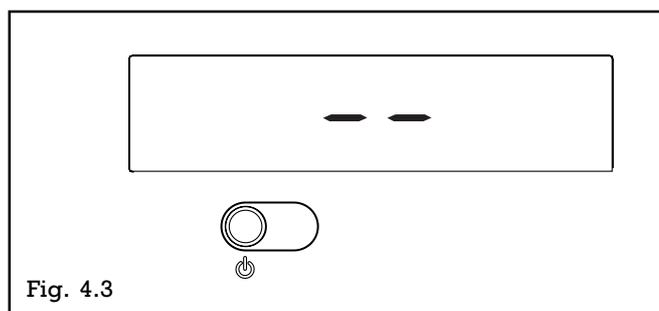


Fig. 4.3

Réglage de la température de l'eau de chauffage (sans régulation par sonde extérieure)

En mode automne ou hiver, agir sur le sélecteur de température chauffage **A** (fig. 4.4) pour régler la température de l'eau du circuit chauffage.

En sens horaire, la température augmente, en sens contraire elle diminue.

Les segments de la barre graphique s'affichent (tous les 5°C) au fur et à mesure que la température augmente et la valeur de la température réglée s'affiche sur l'écran. En mode automne, la fonction AUTO est active (si paramétrée) pour un réglage de 55 à 65 °C : le symbole et l'échelle graduée correspondant clignotent. Sur demande de chaleur continue du thermostat d'ambiance, la température de l'eau de chauffage augmentera progressivement pour satisfaire plus rapidement la demande de chaleur.

En mode hiver, la fonction BOOSTER est active (si paramétrée) quelque soit le réglage de température.

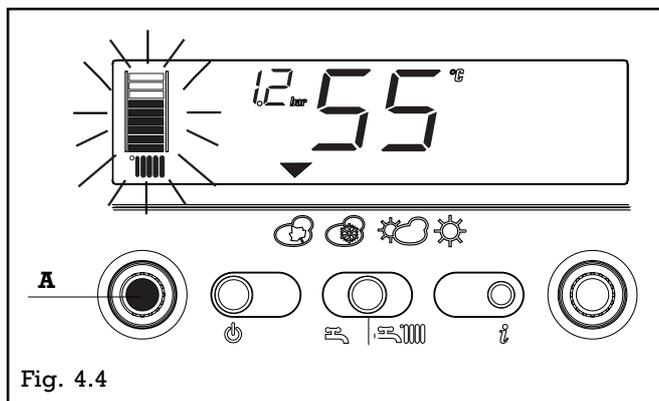


Fig. 4.4

Réglage de la température de l'eau de chauffage (avec régulation par sonde extérieure)

Lorsqu'une sonde extérieure est installée, la régulation calcule automatiquement la valeur de la température de l'eau de chauffage et adapte rapidement la température ambiante en fonction des variations de la température extérieure et de la demande du thermostat d'ambiance. Seul le segment central de la barre apparaît éclairé (fig. 4.5).

Pour modifier la température ambiante, agir sur le sélecteur de température chauffage. En sens horaire, la valeur de correction de la température augmente, en sens contraire elle diminue.

Les segments de la barre graphique s'éclairent (à chaque niveau de confort choisi) et la valeur de correction s'affiche sur l'écran, la plage de correction est comprise entre -5 et +5 niveaux de confort (fig. 4.6).

Si votre installation ne comporte pas de thermostat d'ambiance, demander à votre professionnel de désactiver les fonctions AUTO et BOOSTER.

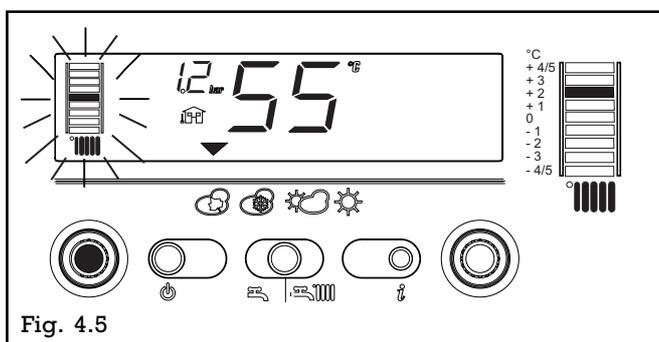


Fig. 4.5

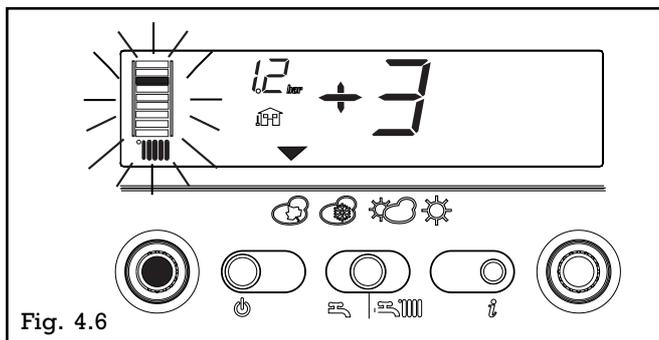


Fig. 4.6

Réglage de la température de l'eau chaude sanitaire (si raccordement d'un ballon séparé)

CONFIGURATION B: régulation du ballon avec thermostat.

Régler la température sanitaire souhaitée sur le thermostat du ballon.

CONFIGURATION C: régulation du ballon avec la sonde fournie.

Agir sur le sélecteur **D** pour régler la température sanitaire souhaitée: en sens horaire la température augmente, en sens contraire elle diminue (fig. 4.7).

Les segments de la barre graphique s'éclairent (tous les 3°C) au fur et à mesure que la température augmente et la valeur de la température réglée s'affiche sur l'écran. La consigne est mémorisée après 4 secondes et la température chaudière s'affiche à nouveau sur l'écran.

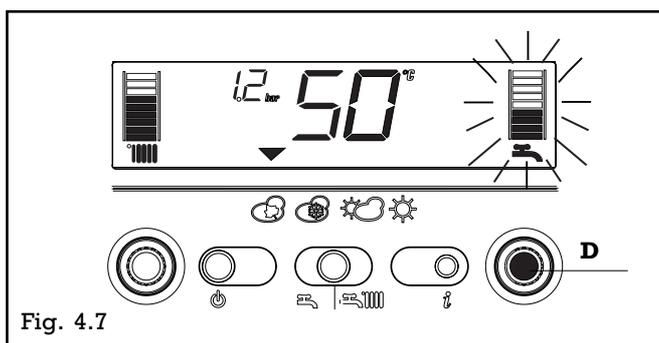


Fig. 4.7

4.2.2 Mise en service de la chaudière

Régler le thermostat d'ambiance sur la température désirée (environ 20 °C).

Si demande de chaleur, la chaudière démarre et l'icône  apparaît indiquant que le brûleur fonctionne. Lorsque la chaudière fonctionne en chauffage, l'icône "  " clignote (fig. 4.8). La chaudière reste alors en marche jusqu'à ce que les températures configurées soient atteintes, puis elle se met en attente.



Fig. 4.8

Si une anomalie se présente à l'allumage ou pendant le fonctionnement, la chaudière effectue un "arrêt de sécurité".

Un code d'erreur clignotant s'affiche sur l'écran (fig. 4.9). Se reporter au § 4.5 "Anomalies de fonctionnement".

4.2.3 Affichage informations

En appuyant sur la touche **i**, l'afficheur s'éteint et seule l'inscription InFO reste (fig. 4.10): certaines informations utiles au fonctionnement de la chaudière sont alors consultables.

Appuyer sur la touche pour passer à l'information suivante. Le système revient à son fonctionnement initial dès que la touche **i** n'est plus sollicitée.

Liste infos:

Info 0 affiche l'inscription InFO (fig. 4.10)

Info 1 affiche la température extérieure (ex. 12°C) uniquement si la sonde extérieure est branchée (fig. 4.11).

Les valeurs affichées sont comprises entre -40 et +40°C. Au-delà de ces valeurs, l'afficheur montre " _ _ "

Info 2 affiche la pression hydraulique de l'installation (fig. 4.12)

Info 3 affiche la consigne de température chauffage (fig. 4.13)

Info 4 affiche la consigne de température sanitaire (uniquement avec ballon réglé par sonde, fig. 4.14)

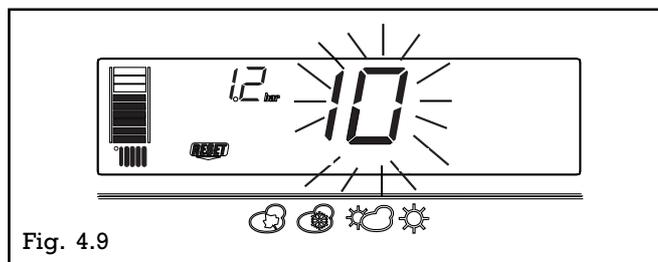


Fig. 4.9

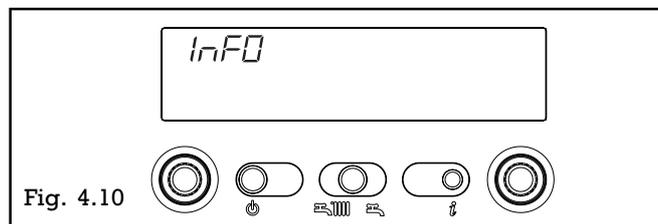


Fig. 4.10

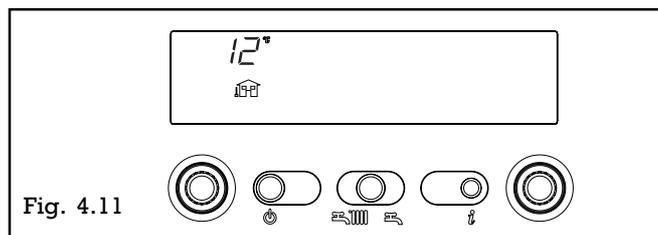


Fig. 4.11

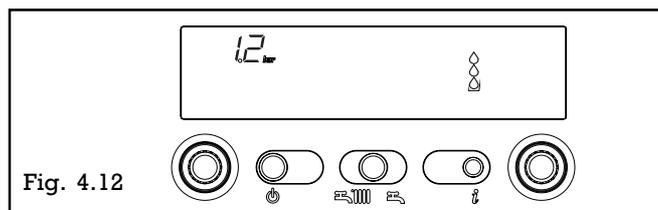


Fig. 4.12

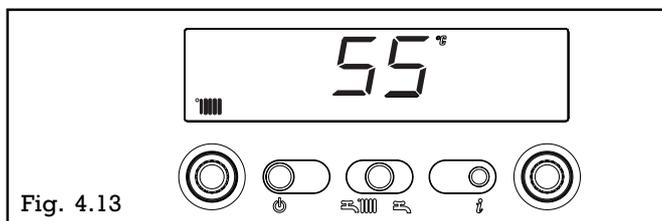


Fig. 4.13

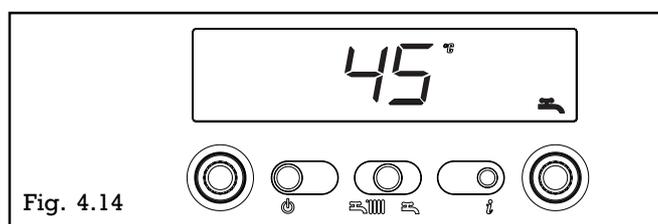


Fig. 4.14

4.3 Arrêt de l'appareil

Arrêt momentané

En cas de courtes absences, appuyer sur la touche pour éteindre la chaudière : affichage de deux segments (fig. 4.15).

La fonction hors gel chaudière reste active sous réserve que l'alimentation électrique soit présente (fig. 4.16) ainsi qu'un cycle de dégivrage du circulateur toutes les 24 heures.

Arrêt prolongé

En cas d'absence prolongée, appuyer sur la touche pour éteindre la chaudière : affichage de deux segments (fig. 4.15).

Fermer l'interrupteur général de l'installation.

Fermer le robinet gaz placé sous la chaudière en tournant la manette dans le sens horaire (fig. 4.17).

Dans ce cas les fonctions hors gel et dégivrage sont inactives.

S'il y a risque de gel, vidanger la chaudière et l'installation ou consulter le professionnel assurant le suivi de l'installation pour l'insertion d'un produit antigel adapté.

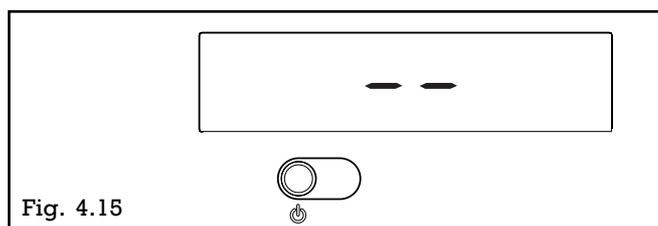


Fig. 4.15

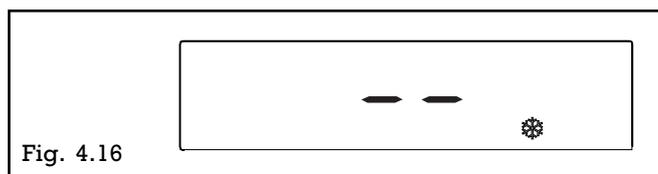


Fig. 4.16

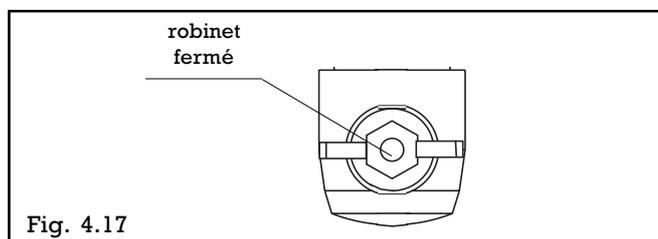
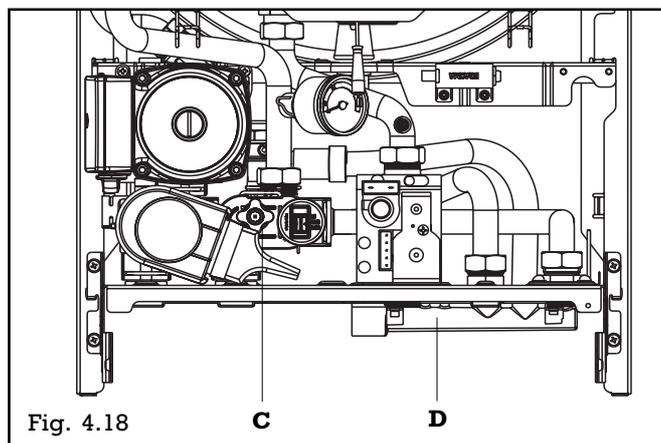


Fig. 4.17

4.4 Vidange de la chaudière

- Éteindre la chaudière
- Ouvrir les purgeurs placés au point le plus haut de l'installation
- Dévisser le robinet de vidange de l'installation (C) l'eau s'écoulera par le collecteur d'évacuation (D) (fig. 4.18)
- Vidanger les points les plus bas de l'installation.



4.5 Anomalies de fonctionnement

Lors d'une anomalie de fonctionnement, la flamme  disparaît et un code clignotant s'affiche ainsi que les icônes  et/ou .

DESCRIPTION DES ANOMALIES	Code d'erreur	Icône 	Icône 
ABSENCE DE FLAMME (D)	10	OUI	NON
FLAMME PARASITE (T)	11	NON	OUI
THERMOSTAT LIMITE (D)	20	OUI	NON
THERMOSTAT FUMÉES (D)	22	OUI	OUI
PRESSION HYDRAULIQUE INSUFFISANTE (D) (*)	40	OUI	NON
PRESSION HYDRAULIQUE INSUFFISANTE (T) (*)	41	NON	OUI
ANOMALIE CAPTEUR DE PRESSION (D)	42	OUI	OUI
ERREUR PARAMÉTRAGE CARTE ÉLECTRONIQUE (D)	50-59	OUI	OUI
ERREUR SONDE SANITAIRE (T) (°)	60	NON	OUI
ERREUR SONDE PRIMAIRE (T)	71	NON	OUI
ANOMALIE THERMOSTAT BASSE TEMPÉRATURE (T)	77	OUI	OUI

(D) Définitive

(T) Temporaire, la chaudière tente de résoudre elle-même l'anomalie.

(°) Uniquement avec un ballon séparé avec sonde sanitaire. Le code anomalie s'affiche avec la chaudière en stand-by.

(*) Voir paragraphe ci-après.

IDRA VMC

Dans le cas d'une installation sur VMC, la mise en arrêt de l'appareil peut être provoquée par le dispositif de sécurité collective si existant. Demander l'intervention du professionnel assurant le suivi de la chaudière et de l'installation.

Remise en fonctionnement après une anomalie

L'affichage uniquement de  indique une anomalie de fonctionnement temporaire que la chaudière tente de résoudre par elle-même. Si elle n'y parvient pas, deux situations sont possibles:

situation A (fig. 4.19)

disparition de , apparition de l'icône  et d'un autre code d'erreur: attendre au moins 10 secondes puis appuyer sur la touche  pour rétablir le fonctionnement. Si la chaudière reprend son cycle de fonctionnement normal, l'anomalie est due à une situation fortuite. Si les tentatives de réarmement restent vaines, il est nécessaire de faire appel au professionnel assurant le suivi de la chaudière et de l'installation.

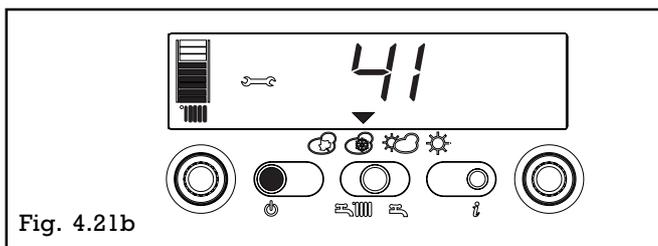
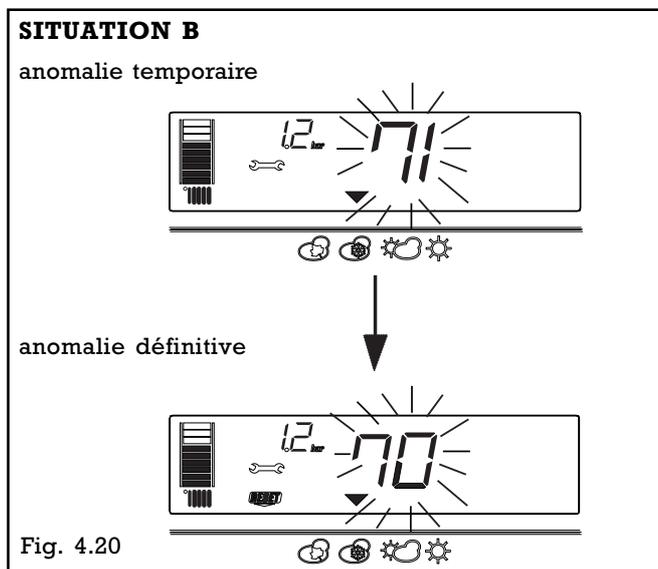
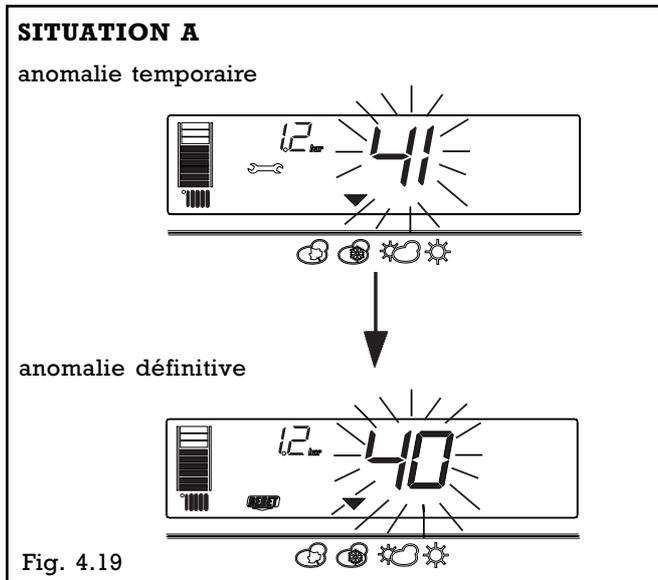
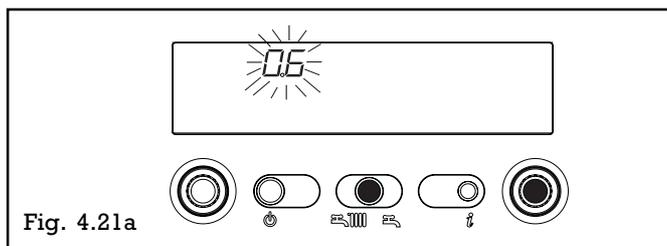
situation B (fig. 4.20)

avec , apparition de l'icône  et d'un autre code d'erreur: il est nécessaire de faire appel au professionnel assurant le suivi de la chaudière et de l'installation.

Anomalies 40 et 41

Si la pression hydraulique de l'installation atteint 0,6 bars, la valeur de la pression clignote sur l'afficheur (fig. 4.21a). Si elle descend au-dessous du minimum de sécurité (0.3 bar), le code 41 apparaît (fig. 4.21b) pendant un court instant, puis si l'anomalie persiste, le code 40 s'affiche. Réarmer en appuyant sur  et ajouter de l'eau dans l'installation de chauffage jusqu'à ce que la pression atteigne 1,5 bars (à froid). Si cette opération se répète, il est nécessaire de faire appel au professionnel assurant le suivi de la chaudière et de l'installation pour vérifier l'étanchéité globale.

 Un appoint d'eau fréquent (2 à 3 fois par mois) est préjudiciable au bon fonctionnement de l'appareil.



4.6 Entretien

Pour que la chaudière garde son bon rendement, il faut la nettoyer et contrôler 1 à 2 fois par an.

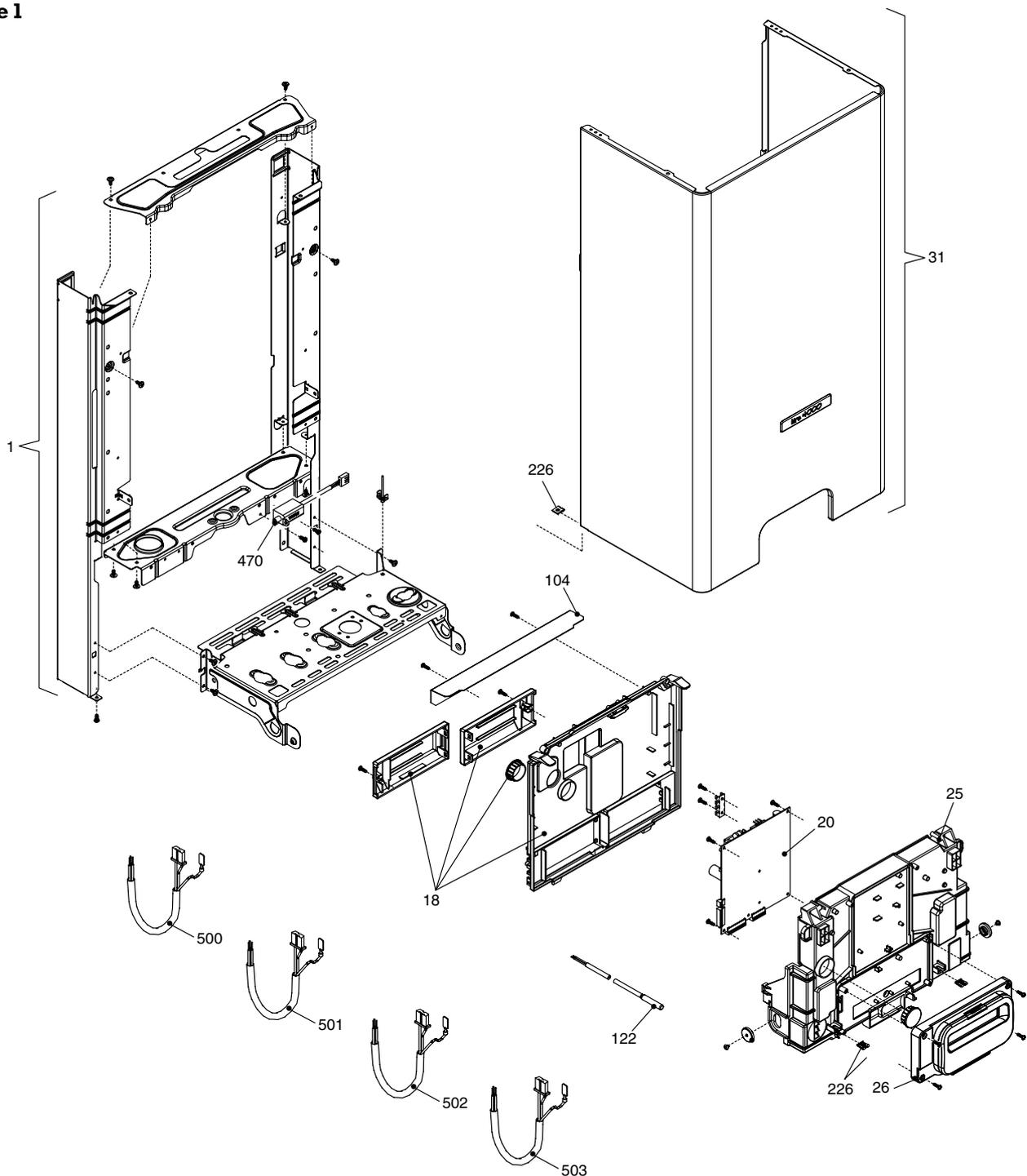
Il est également nécessaire de faire procéder à l'entretien et vérification de la bouche d'extraction dans le cas de la chaudière IDRA VMC.

Consulter un professionnel qualifié. Nous rappelons qu'il est vivement conseillé de souscrire un contrat d'entretien dès la mise en route de l'appareil.

L'habillage de la chaudière se nettoie à l'eau et au savon uniquement. Ne pas utiliser de produits abrasif.

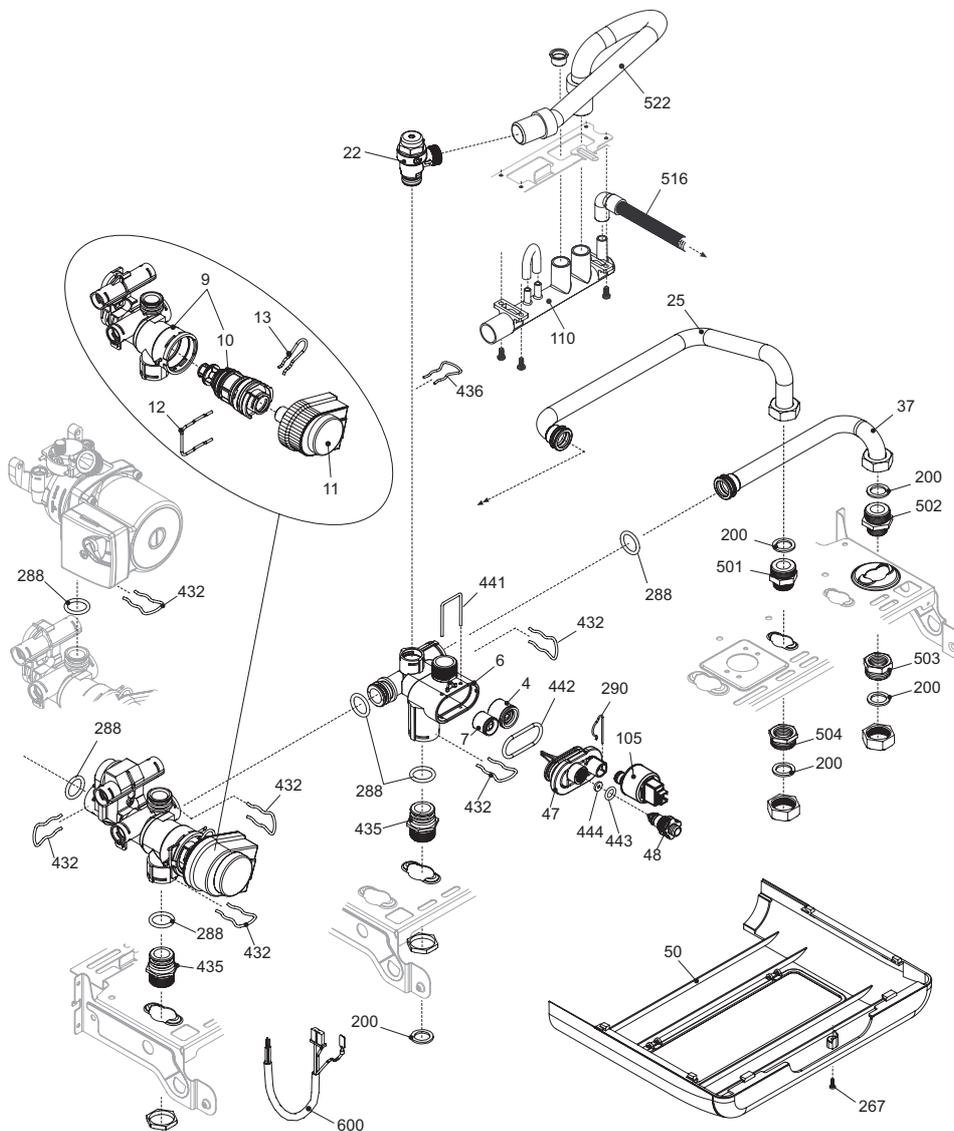
5 PIECES DETACHEES

Vue 1



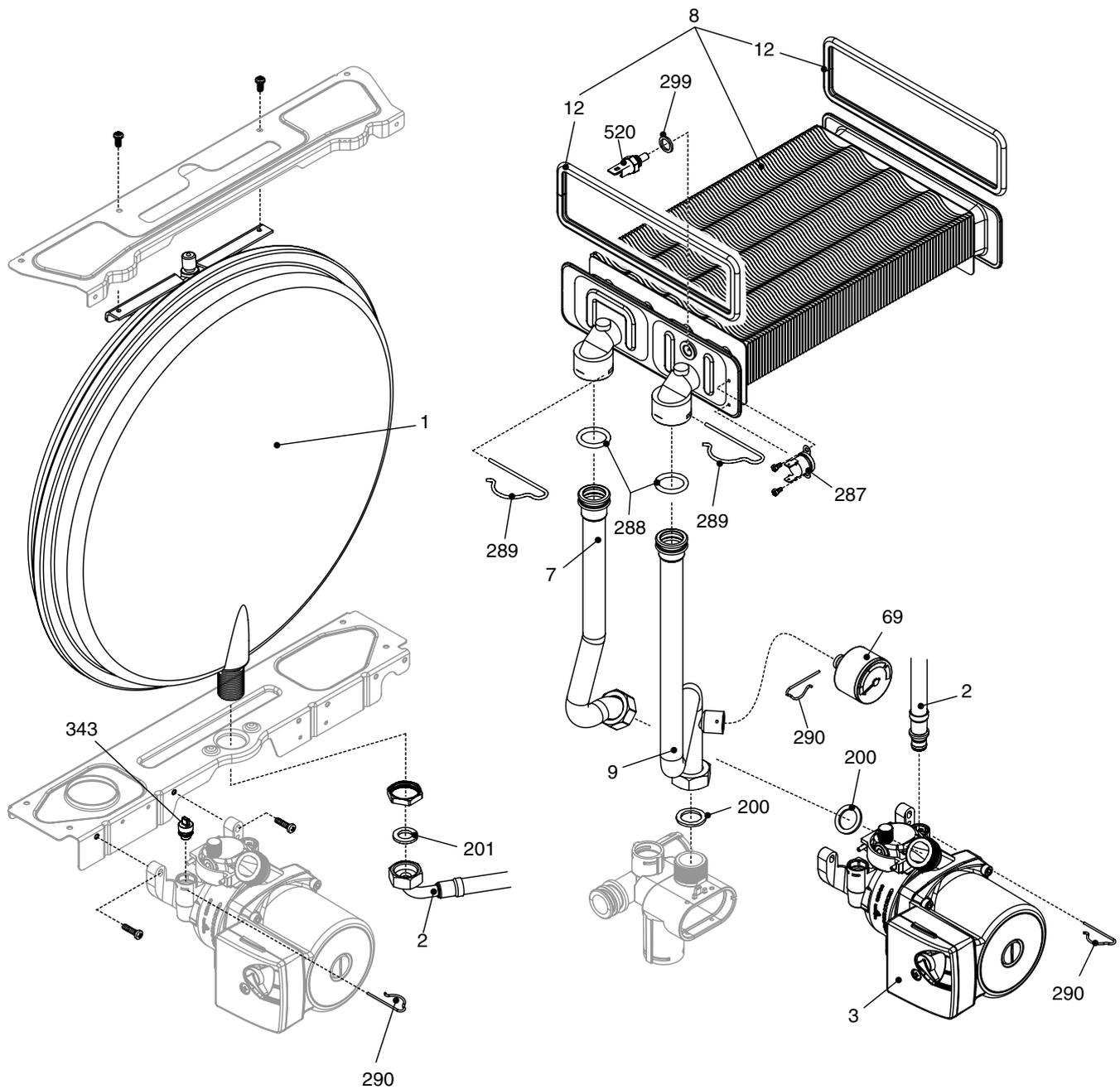
Vue	N°	Code article	Désignation	IDRA 4024	IDRA 4024 VMC
1	1	-	châssis chaudière complet	x	x
	18	111487	couvercle de protection	x	x
	20	102149	platine principale AB 05	x	x
	25	177133	tableau de bord	x	x
	26	102150	platine d'affichage (volet blanc)	x	x
	31	135546	habillage complet	x	x
	104	-	défecteur	x	x
	122	198752	sonde ballon	x	x
	226	122643	écrou à pince	x	x
	470	198635	transformateur	x	x
	500	109479	câblage ensemble bornier (ME1)	x	x
	501	109481	câblage ensemble hydraulique (CN7)	x	x
	502	153010	nappe carte affichage	x	x
	503	109482	câblage ensemble bornier (ME2)	x	x

Vue 2



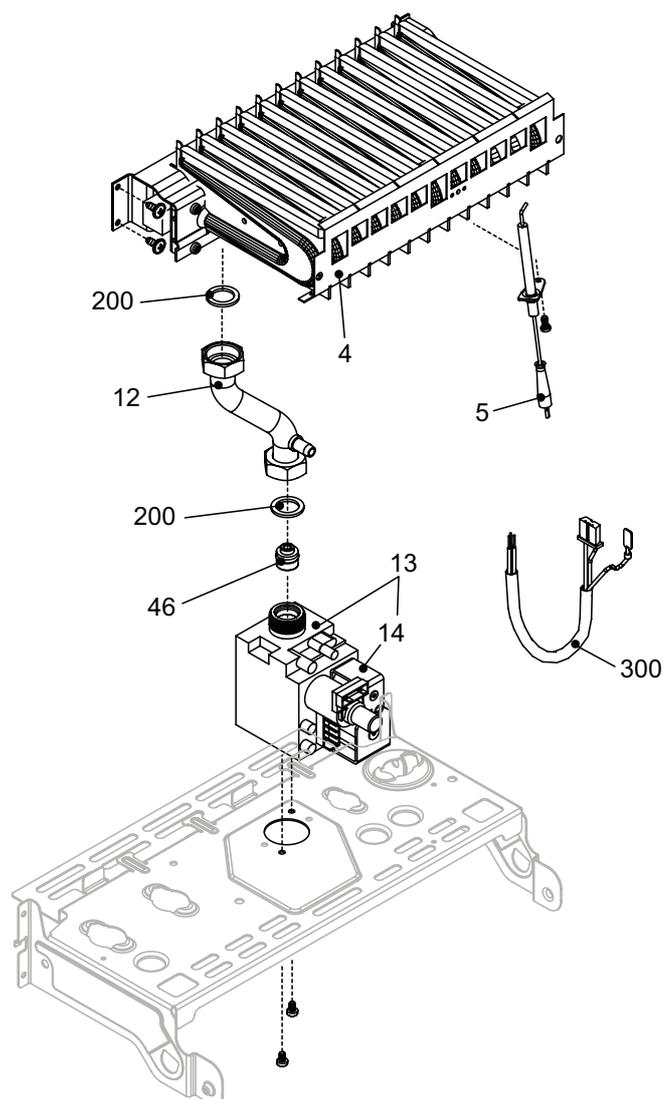
Vue	N°	Code article	Désignation	IDRA 4024	IDRA 4024 VMC
2	4	110114	clapet d'isolement	x	x
	6	110493	corps groupe bypass	x	x
	7	110111	clapet d'isolement bypass	x	x
	9	110495	corps groupe chauffage	x	x
	10	109654	cartouche de vanne directionnelle	x	x
	11	150314	moteur vanne directionnelle	x	x
	12	110338	clip fixation cartouche	x	x
	13	110337	clip fixation moteur	x	x
	22	174425	soupape de sûreté	x	x
	25	182306	tuyauterie retour sanitaire	x	x
	37	182300	tuyauterie départ sanitaire	x	x
	47	111485	couvercle groupe bypass	x	x
	48	166709	robinet de vidange	x	x
	50	109431	cache tuyauterie blanc	x	x
	105	109454	capteur de pression	x	x
	110	110492	collecteur évacuations	x	x
	200	142414	joint 3/4"	x	x
	288	142667	joint torique circulateur	x	x
	290	110326	clip fixation	x	x
	432	110333	clip fixation corps	x	x
	435	-	mamelon double	x	x
	436	110335	clip fixation soupape	x	x
	441	110336	clip fixation couvercle	x	x
	442	142466	joint groupe bypass	x	x
	443	142465	joint torique	x	x
	444	142467	joint	x	x
	501	-	mamelon double	x	x
	502	-	mamelon double	x	x
	503	-	raccord	x	x
	504	-	raccord	x	x
	516	182051	tuyau évacuation vidange	x	x
	522	182052	tuyau évacuation soupape	x	x
	600	109483	câblage ensemble hydraulique (CN5)	x	x

Vue 3



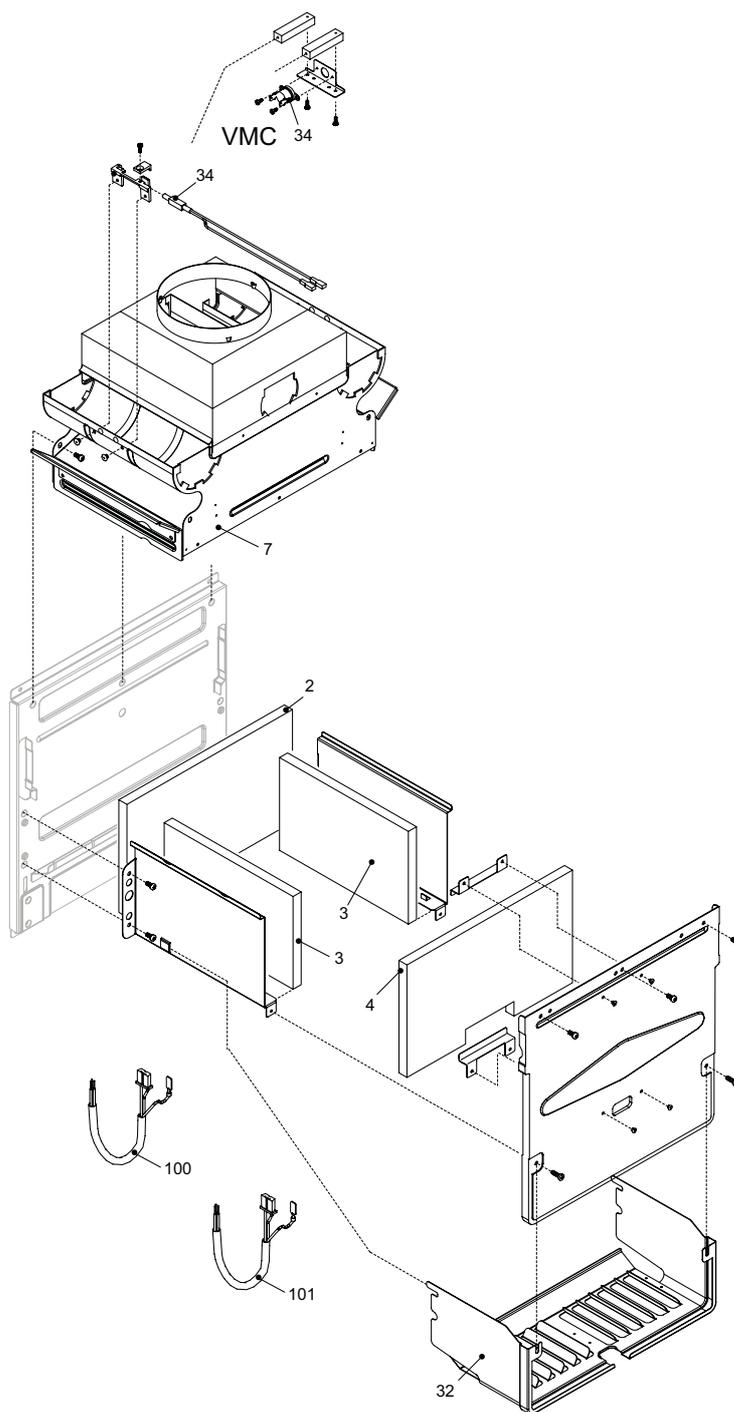
Vue	N°	Code article	Désignation	IDRA 4024	IDRA 4024 VMC
3	1	188225	vase d'expansion	x	x
	2	182700	tube flexible vase	x	x
	3	109944	circulateur	x	x
	7	183128	tuyauterie retour échangeur	x	x
	8	122017	échangeur	x	x
	9	183130	tuyauterie départ échangeur	x	x
	69	149967	manomètre	x	x
	200	142414	joint 3/4"	x	x
	201	142416	joint 1/2"	x	x
	287	178960	thermostat sécurité	x	x
	288	142667	joint torique circulateur	x	x
	289	110328	clip fixation	x	x
	290	110326	clip fixation vase	x	x
	299	142686	joint de sonde	x	x
	343	-	bouchon	x	x
	520	198733	sonde NTC	x	x

Vue 4



Vue	N°	Code article	Désignation	IDRA 4024	IDRA 4024 VMC
4	4	105937	brûleur complet gaz naturels	x	x
	5	124386	électrode	x	x
	12	183132	tuyauterie gaz	x	x
	13	188163	vanne gaz	x	x
	14	106124	bobine de modulation complète	x	x
	46	120056	diaphragme Ø 4,8 mm	x	x
	200	142414	joint 3/4"	x	x
	300	109484	câblage vanne gaz	x	x

Vue 5



Vue	N°	Code article	Désignation	IDRA 4024	IDRA 4024 VMC
5	2	157538	plaque isolant arrière	x	x
	3	157595	plaque isolant latérale	x	x
	4	157537	plaque isolant frontale	x	x
	7	112920	coupe tirage antirefouleur	x	x
	32	120167	dessous chambre de combustion	x	x
	34	178970	thermostat fumées	x	
	34	178959	thermostat sécurité VMC		x
	100	109485	câblage ensemble combustion	x	x
	101	109321	câblage thermostat VMC		x

6 CONDITIONS DE GARANTIE

Garantie Contractuelle

Les dispositions du présent certificat de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur du matériel, concernant la garantie légale ayant trait à des défauts ou vices cachés, qui s'appliquent, en tout état de cause, dans les conditions des articles 1641 et suivant du code civil.

Nos appareils sont garantis deux ans contre tout défaut ou vice de matière et de fabrication. Cette garantie porte sur le remplacement, des pièces reconnues défectueuses d'origine par notre service "Contrôle-Garantie", les port et main d'oeuvre n'étant pas à notre charge.

Validité de la garantie

La validité de la garantie est conditionnée:

- à l'installation et à la mise au point de l'appareil par un installateur professionnel
- à l'utilisation et l'entretien réalisés conformément aux instructions précisées dans nos notices
- à la maintenance de l'appareil par un professionnel agréé dès la première année d'utilisation suivant son installation.

Exclusion de la Garantie

Ne sont pas couverts par la garantie:

- les voyants lumineux, les fusibles
- les détériorations de pièces provenant d'éléments extérieurs à l'appareil (refoulement de cheminée ou de ventouse, humidité, dépression non conforme, court circuit électrique, chocs thermiques, effet d'orage, etc...)

- les dégradations des composants électriques résultant de branchement sur secteur dont la tension mesurée à l'entrée de l'appareil serait inférieure ou supérieure de 10% de la tension nominale de 230V
- tous les composants hydrauliques détériorés par des appoints d'eau du circuit de chauffe abusifs (ex: 2 à 3 fois par mois).

La garantie de l'appareil serait exclue en cas d'utilisation de l'appareil avec un combustible non recommandé et dont l'alimentation ne serait pas conforme aux prescriptions techniques (pression trop élevée, etc...). La garantie de la chaudière serait exclue en cas d'implantation de l'appareil en ambiance chlorée (salon de coiffure, laverie, etc...).

La garantie du préparateur sanitaire serait exclue en cas d'utilisation avec une eau à forte teneur en calcaire (dureté supérieure à 20°F) ou acide (PH inférieur à 7).

Aucune indemnité ne peut nous être demandée à titre de dommages et intérêts pour quelque cause que ce soit.

Dans un souci constant d'amélioration de nos matériels, toute modification jugée utile par nos services techniques et commerciaux, peut intervenir sans aucun préavis.

Les spécifications, dimensions et renseignements portés sur nos documents, ne sont qu'indicatifs et n'engagent nullement notre Société.

atlantic franco belge